Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9370661
Centre d'intérêt: 560

Collège de l'Outaouais.

Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais : 1993-1994 à 1998-1999 / Collège de l'Outaouais. -- Hull : Le Collège, 1992.
54, [66] f. : ill. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. 53-54.

Descripteur(s): Programme d'études * Plan de développement * Développement de programmes * Clientèle * Population collégiale * Statistiques * Collégial (Ordre d'enseignement)

Le plan de développement prévoit les changements de programmes que le Collège de l'Outaouais doit effectuer pour répondre aux besoins de sa clientèle et du marché du travail. Un premier chapitre rappelle les principaux jalons de l'évolution du Collège. Le second fait état des caractéristiques de la clientèle au général comme au professionnel. Le troisième trace le bilan en ce qui a trait au plan de développement de 1982-1983 quant aux programmes non implantés et aux nouveaux programmes. Le quatrième se rapporte à l'éducation des adultes. Le cinquième présente les principales caractéristiques de l'Outaouais. Le sixième concerne les prospectives de développement de l'enseignement général, de l'enseignement professionnel et des programmes. Le septième effectue les prévisions de clientèle. Le huitième traite des problèmes d'espace; le neuvième, du devis pédagogique de 1993-1999 et le dixième du calendrier d'implantation. Annexe 1: évolution de la clientèle globale par programme de 1980 à 1991; annexe 2: évolution des inscriptions en première année dans les programmes professionnels de 1983 à 1991; annexe 3; liste des programmes autorisés pour la DGEC, mise à jour en janvier 1992, annexe 4: liste des organismes et personnes ayant soumis un avis sur le plan préliminaire de développement; annexe 5: lettres d'appui au plan de développement.

Type de document:

9370661

Plan de développement des programmes d'enseignement du Collège de l'Outaouais

1993-1994 à 1998-1999

Collège de l'Outaouais

9370661

Collège de l'Outaouais

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS

1993-1994 À 1998-1999

Février 1992

Siège social et Pavillon Gabrielle-Roy: 333 boul. Cité des Jeunes C.P. 5220 Succ. A Hull (Qc) J8Y 6M5 (819) 770-4012
Pavillon Félix-Leclerc: 820 boul. La Gappe Gatineau (Qc) J8T 7T7 (819) 243-9000
Fax: (819) 770-3855

PRODUCTION - Richard Filion
Service de recherche et développement
Direction des services pédagogiques

Plan de développement des programmes

1993-1999

0 - INTRODUCTION 2

1 - HISTORIQUE 3
1967-1974 3
1975-1982 3
1983-1988 4
1989 à aujourd'hui 6

2 - CLIENTÈLE 7
Les inscriptions 7
Quelques caractéristiques 17

3 - BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE 1982-1983 20
3.A Programmes non implantés 20
3.B Nouveaux programmes 21

4 - L'ÉDUCATION DES ADULTES 24

5 - L'OUTAOUAIS - UN RÉSUMÉ 25

6 - LES PROSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 28
Principes 28
Critères 28
Développement de l'enseignement général 29
Développement de l'enseignement professionnel 30
Le plan de développement des programmes 38

7 - LES PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE 39

8 - LES PROBLÈMES D'ESPACE 44

9 - LE DEVIS PÉDAGOGIQUE DE 1993-1999 46

10 - CALENDRIER D'IMPLANTATION 51

BIBLIOGRAPHIE 53

CAHIER DES ANNEXES

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué aux travaux requis pour la production du plan. Qu'elles reçoivent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Luc Bouvier, production du chapitre 5

Michel Laporte, coordination du sondage auprès des employeurs

Marthe Fournier, sondage téléphonique auprès d'employeurs

Jean-Guy Brillon, sondage téléphonique auprès d'employeurs

Louis Dupont, sondage téléphonique auprès d'employeurs

Danielle Thibault, production d'une bonne partie de la bibliographie

Michel Larose, production de graphiques

Carolle Tanguay, dactylographie

Les membres du comité de développement

Émile Demers
Richard Filion
Keith Henderson
Gilles Meunier

0 - INTRODUCTION

Au cours des huit dernières années, le Collège de l'Outaouais a connu un développement remarquable: cinq nouveaux programmes d'enseignement, un pavillon de 600 élèves à Gatineau, un pavillon réservé à la clientèle adulte dans le centre-ville de Hull. Les trois dernières années en particulier furent consacrées à consolider ces nouvelles infrastructures.

Pendant ce temps, certaines données fondamentales se sont modifiées. Il est donc apparu souhaitable de réfléchir sur la façon dont le collège peut continuer à contribuer à l'essor et à l'enrichissement de sa région. La hausse spectaculaire de la clientèle à l'automne 1991 a contribué à précipiter notre réflexion.

Un bilan a été préparé et certaines analyses ont été effectuées. Un plan préliminaire a été rédigé et soumis à la consultation auprès du personnel du collège ainsi qu'auprès d'organismes régionaux. Cette consultation s'est avérée très profitable: plusieurs des recommandations ont d'ailleurs été intégrées au plan. La page 38 du présent document constitue le résumé du plan.

Un cahier d'annexes est joint et fait partie intégrante du présent rapport.

1 - HISTORIQUE

Pour les fins de ce chapitre, nous nous bornerons à rappeler les principaux jalons qui ont façonné notre institution.

1967-1974

Le Collège de l'Outaouais, appelé alors Cégep de Hull, occupe les locaux actuels du campus Alexandre-Taché de l'Université du Québec à Hull. À partir de 1967, le collège a élargi son éventail de programmes et offre en 1971, outre les quatre programmes de formation générale, neuf (9) programmes de formation professionnelle. Rappelons-les:

- Techniques infirmières
- Techniques de chimie analytique
- Électrotechnique (avec deux voies de sortie - Électronique et Électrodynamique)
- Techniques policières
- Techniques de la documentation
- Techniques administratives (Finance et Personnel)
- Techniques de secrétariat
- Informatique.

1975-1982

En mai 1975, le collège profite de son installation sur Cité-des-Jeunes, dans un édifice tout neuf, pour changer de nom. Désormais, pour traduire sa préoccupation de servir l'ensemble de la communauté outaouaise, l'appellation Cégep de Hull est délaissée au profit de Cégep de l'Outaouais. Dans le tout nouvel édifice, on offre exactement les mêmes programmes qu'avant et on loge les locaux de la naissante Université du Québec à Hull. Celle-ci devait d'ailleurs demeurer dans nos locaux jusqu'en 1978. L'accroissement de nos clientèles rendait ce départ nécessaire pour assurer les services adéquats à l'enseignement collégial.

Les premières années, de 1975 à 1980, furent consacrées à s'acclimater aux hausses de clientèle, à réaménager les espaces pour tenir compte des besoins, etc.

Les années 1980 à 1982 furent fertiles en événements de toutes sortes. Rappelons les principales étapes de cette phase de notre histoire. En août 1980, grâce à une subvention de la D.G.E.C., le collège entreprend une étude portant sur le développement de l'enseignement professionnel collégial dans l'Outaouais québécois. Deux ans plus tard, le collège dispose de deux instruments pour arrêter son développement. En juin 1981 paraît le rapport Profil socio-économique des étudiants du Collège de l'Outaouais par Richard Filion et un an plus tard, le même auteur produit le rapport Exploration des axes de développement du Collège de l'Outaouais.

Ce dernier rapport identifie des principes sur lesquels doit se fonder le développement du collège et énumère une liste de neuf (9) programmes qu'il faudrait implanter au collège.

En septembre 1982, le Conseil d'administration du collège adopte quatre (4) principes visant la rationalisation du développement de l'institution. Ces principes se fondent sur:

1. l'accroissement de l'accessibilité;
2. la nécessité de s'ajuster aux secteurs économiques de la région;
3. le respect des choix et des aptitudes des élèves;
4. et de la nécessité de coordonner les efforts de l'enseignement régulier et de l'éducation des adultes.

L'auteur des rapports recommandait l'implantation, dès 1983, du programme Technologie de systèmes ordinés. Un dixième programme venait donc s'ajouter à notre éventail de programmes professionnels.

Enfin, suite à la recommandation du comité Cégep-travail (créé depuis 1981 pour supporter les travaux entrepris sur le développement du collège), le Conseil d'administration demande à la direction de poursuivre ses efforts en vue d'une éventuelle expansion du collège vers la ville de Gatineau.

Cette période en fut donc une de planification. Cette dernière devait colorer les années à venir.

1983-1988

À l'automne 1983, le collège fait face à un accroissement de sa clientèle. De fait, le surplus s'élève à près de 600 élèves au delà des 3,000 prévus pour le pavillon Gabrielle-Roy.

Devant cet état de fait, le collège demande au ministère d'aménager des espaces additionnels. Le collège installe huit (8) locaux préfabriqués à partir de l'automne 1983. Ces locaux permettent d'accueillir le surplus d'élèves. Ces locaux préfabriqués seront enlevés en 1988, date d'ouverture du pavillon Félix-Leclerc.

Suite aux diverses représentations, l'hypothèse d'une expansion vers Gatineau prend de la vigueur. Déjà en août 1983, le collège s'engage à produire un plan de développement et à préciser sa position face à une éventuelle expansion vers Gatineau.

En février 1984, le Conseil d'administration fait siennes les recommandations sur l'implantation de neuf (9) nouveaux programmes contenues dans le rapport sur le développement du collège.

Il est opportun ici de rappeler les programmes alors envisagés:

- Tourisme/plein air;
- Biotechnologie;
- Aménagement d'intérieurs;
- Techniques de garderie;

- Techniques d'hygiène dentaire;
- Communication;
- Gestion d'entreprises agricoles;
- Dessin de conception mécanique;
- Techniques de fabrication mécanique.

Le 12 septembre 1984, la D.G.E.C. remet au collège un devis pédagogique établissant à 3,900 la clientèle totale du collège répartie entre deux pavillons: 3,000 à Hull et 900 à Gatineau. Ce devis prévoyait l'implantation à Gatineau des nouveaux programmes suivants:

- Techniques d'hygiène dentaire (111.00);
- Techniques de la mécanique (241.00) avec deux voies de sortie:
  - Fabrication mécanique (241.01);
  - Dessin de conception mécanique (241.03);
- Garderie d'enfants (322.03);

La proposition du ministère prévoyait également le déménagement à Gatineau des programmes suivants:

- Techniques cartographiques (230.01);
- Techniques policières (310.01);
- Techniques correctionnelles (sic);
- Arts plastiques (511.01);
- Sciences de la nature (150.00);
- Sciences humaines (300.00);

Suite aux représentations du collège, la D.G.E.C. revoit ses prévisions à la hausse. Dans un document daté du 4 décembre 1984, la D.G.E.C. établit à 1,200 la clientèle à Gatineau et à 3,000 celle à Hull pour un grand total de 4,200. Ce document prend l'allure d'un devis où les programmes suggérés aux deux (2) endroits sont identifiés.

Les négociations s'engagent entre la D.G.E.C. et le collège, les consultations des instances du collège se poursuivent (départements, Comité de relations de travail, Commission pédagogique,...) et finalement, suite à une décision du Conseil du trésor, la clientèle totale est ramenée à 3,600. Ceci ne fait pas l'affaire de la direction du collège, car notre prévision de 4,200 n'était pas sans fondement. Toutefois, soucieuse de ne pas retarder la construction du pavillon de Gatineau, la direction se plie à cette décision. L'expansion vers Gatineau doit donc permettre d'accommoder 600 élèves. Un nouveau devis est préparé et, le 4 avril 1986, la D.G.E.C. accepte notre proposition de devis (basée sur une clientèle de 3,600).

Dans ce devis, deux nouveaux programmes sont prévus à Gatineau: Techniques d'éducation en services de garde et Aménagement d'intérieurs. Hull accueillera également deux nouveaux programmes, il s'agit de Techniques d'hygiène dentaire et de Techniques de génie mécanique.

À partir de cette répartition de programmes, les devis sont élaborés. Le devis pédagogique du pavillon Gabrielle-Roy tient compte des nouveaux espaces à aménager. Les devis pédagogique et technique du pavillon Félix-Leclerc sont élaborés et servent de guides pour la construction du pavillon qui accueillera ses premiers élèves en août 1988.

1989 à aujourd'hui

On le verra plus loin, la clientèle du collège a fluctué. Après un creux atteint en 1989-1990, nous assistons à une remontée de la clientèle à tel point que le collège accueille aujourd'hui, à la session d'automne 1991, un nombre inégalé d'élèves. L'effectif de 1991 rattrape toutefois l'effectif observé en 1983.

En l'espace de deux ans, la région de l'Outaouais s'enrichit de deux (2) nouveaux sites d'enseignement post-secondaire: outre le pavillon Félix-Leclerc (ouvert en 1988), la Cité collégiale (premier collège communautaire francophone de l'est ontarien) installe ses pénates à Gloucester (banlieue d'Ottawa) et y accueille ses élèves à la rentrée d'automne 1990. L'effectif de 1991 rattrape toutefois l'effectif observé en 1983.

2 - CLIENTÈLE[1] - Les inscriptions

2.A La clientèle totale

Après une croissance progressive jusqu'en 1983, la clientèle a chuté régulièrement et depuis maintenant deux ans la clientèle progresse à nouveau. L'évolution de la clientèle est représentée dans le graphique I.

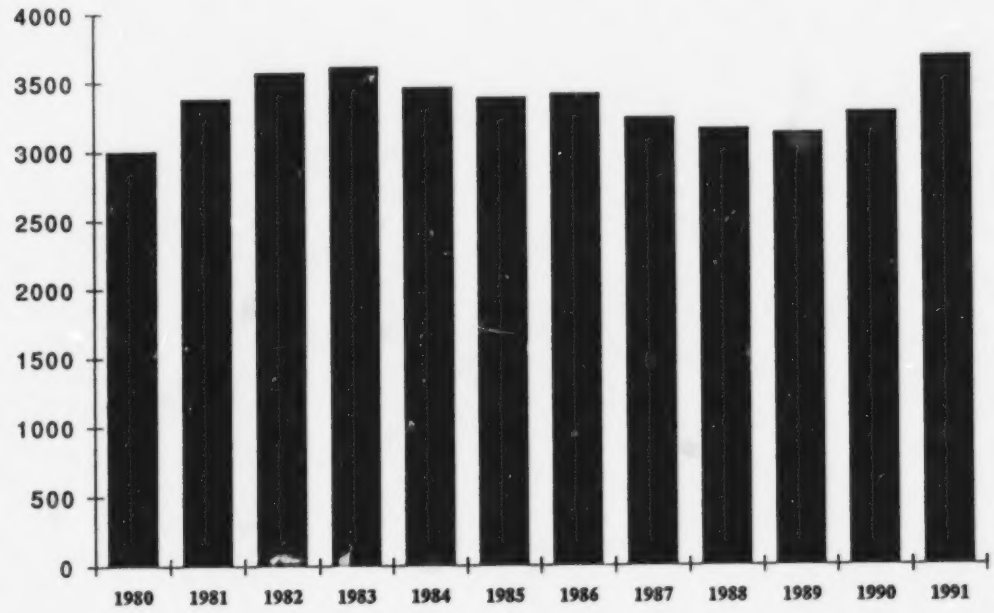

Graphique I: Évolution de la clientèle

En 1990, on notait déjà une augmentation digne de mention par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 5%. En 1991, le Collège de l'Outaouais se distingue nettement. L'augmentation par rapport à 1990 y est de 12% alors que celle observée dans l'ensemble du réseau collégial public québécois est de 3%.

---

1 À moins d'indication contraire, tout au long de ce document nous signifions par clientèle la population des élèves inscrits à plein temps à l'enseignement régulier.

2.B La clientèle par secteur d'enseignement

Le graphique II reprend l'évolution de la clientèle totale mais la compare à l'évolution des clientèles dans chacun des secteurs d'enseignement. On note tout au long de la période d'observation une tendance à la hausse de l'effectif à la formation générale principalement imputable à la montée du programme de Sciences humaines, alors que l'effectif à la formation professionnelle est tour à tour marqué par des variations à la hausse et à la baisse.

À part l'intermède de 1981 à 1983, le nombre d'élèves inscrits à l'enseignement professionnel est toujours inférieur au nombre d'élèves à l'enseignement général. Le graphique III illustre l'importance relative, en %, de la clientèle inscrite à l'enseignement professionnel depuis 1980.

Coup du sort, la clientèle inscrite à l'enseignement professionnel a commencé à chuter précisément à partir de l'année où fut implanté le premier nouveau programme (Technologie de systèmes ordinés).

Et jusqu'en 1989 et malgré l'implantation de quatre (4) autres nouveaux programmes, la clientèle a continué de décroître. Ce phénomène n'est pas particulier au Collège de l'Outaouais; la période 1983 à 1989 fut marquée par une baisse des inscriptions dans ce secteur d'enseignement dans l'ensemble du réseau collégial.

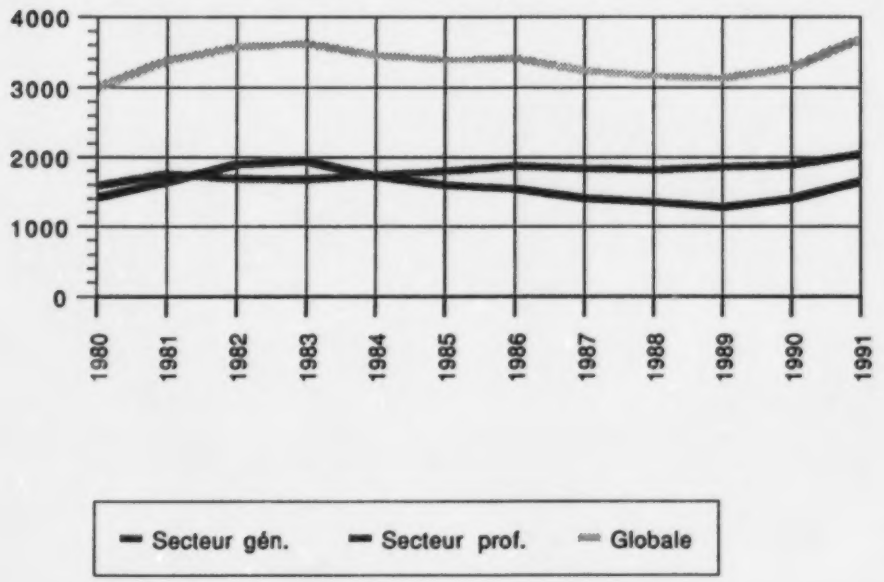

Graphique II: Évolution de la clientèle totale et selon le secteur d'enseignement 1980 à 1991

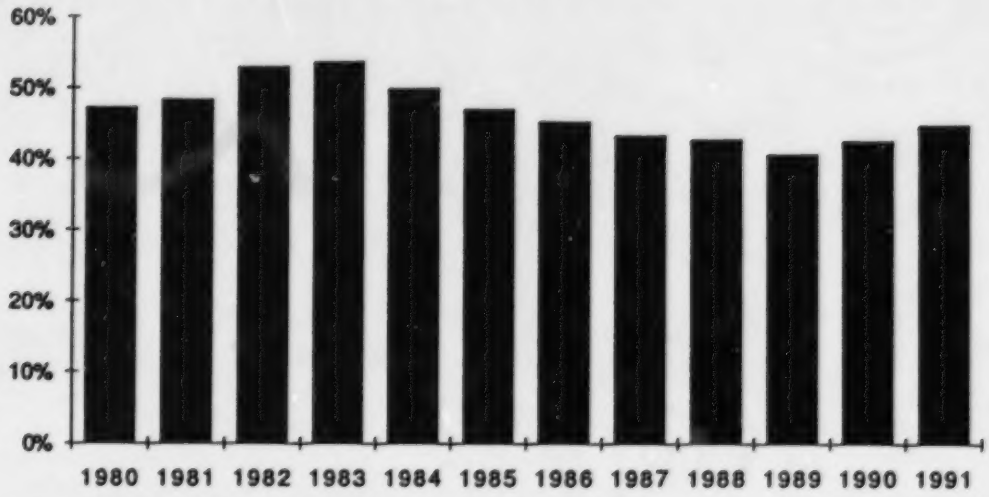

Graphique III: Importance relative de la clientèle inscrite à l'enseignement professionnel

À cet égard, il est important de relever les similitudes entre le réseau et le Collège de l'Outaouais. Le graphique IV illustre l'évolution des inscriptions à l'enseignement professionnel dans l'ensemble des collèges publics québécois comparée à celle qu'a connue le Collège de l'Outaouais. La situation dans l'Outaouais n'a donc rien d'exceptionnelle; nous relevons toutefois que la tendance à la baisse entre 1987 et 1989 est plus accentuée au Collège de l'Outaouais que dans le réseau.

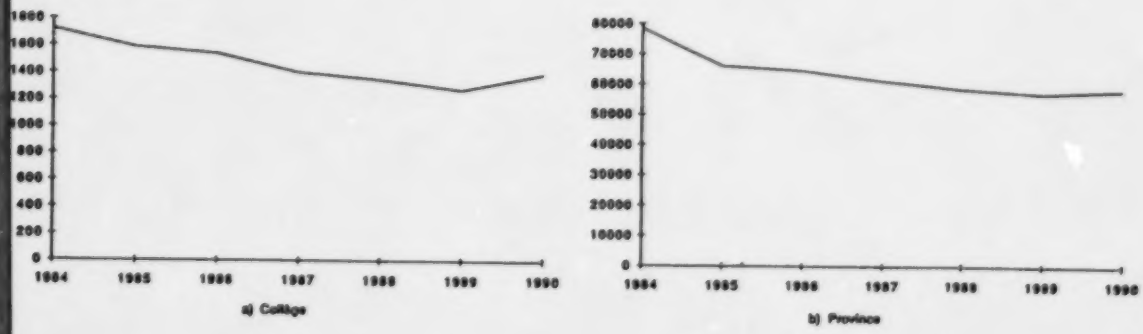

Graphique IV: Évolution de la clientèle à l'enseignement professionnel:
Collège de l'Outaouais versus la province

Il est opportun à cette étape-ci, de jeter un regard sur l'évolution des clientèles selon la famille de programmes au professionnel.

On sait que les programmes de l'enseignement professionnel sont regroupés en cinq (5) grands secteurs ou familles. Ce sont:

- Techniques biologiques;
- Techniques physiques;
- Techniques humaines;
- Techniques de l'administration;
- Arts.

Voyons l'évolution des inscriptions dans chaque famille.

2.C-1 Famille des techniques biologiques

Bon an mal an, les inscriptions dans cette famille représentent un petit peu plus que le cinquième du total des inscriptions en formation professionnelle dans l'ensemble des collèges québécois. Il en est de même au Collège de l'Outaouais où nous offrons deux (2) programmes:

- Soins infirmiers (180.01);
- Techniques d'hygiène dentaire (111.00).

La clientèle dans ces deux (2) programmes est contingentée. Le programme des Techniques d'hygiène dentaire a atteint son rythme de croisière et accueille son contingentement à chaque année (pour les nouvelles inscriptions). Quant au programme des Soins infirmiers, il connaît une hausse justifiée d'une part par la pénurie d'infirmières et d'infirmiers et d'autre part, par l'affiliation du Collège au S.R.A.M. qui nous alimente en clientèle dans ce programme.

L'évolution des inscriptions en première année du programme est intéressante à relever surtout lorsqu'on la compare à celle de l'ensemble des collèges québécois publics. Le graphique V à la page suivante illustre l'évolution des clientèles en collège I de 1984 à 1990. La plus forte croissance au collège depuis 1984 s'explique d'abord par l'augmentation nette de la clientèle en Soins infirmiers et ensuite par l'implantation de Techniques d'hygiène dentaire à partir de 1986. Ces deux (2) programmes sont distincts et attirent des clientèles propres.

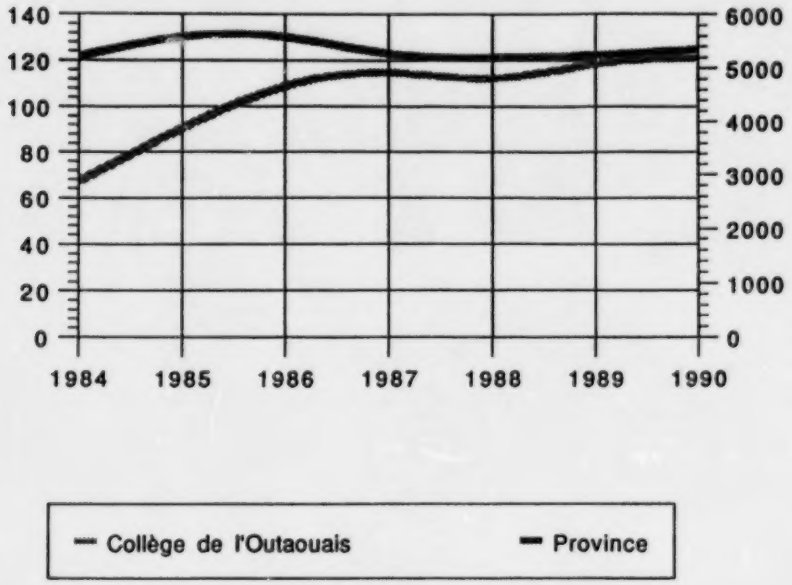

Graphique V: Évolution des inscriptions en 1re collégiale dans les techniques biologiques: au Collège de l'Outaouais et dans l'ensemble des collèges du Québec

2.C-2 Famille des techniques physiques

Dans cette famille, le collège offre les programmes suivants:

- Techniques de chimie analytique (210.01);
- Technologie de la cartographie (230.01);
- Techniques de génie mécanique (241.06);
- Électrotechnique (243.00):
  - Électrodynamique (243.01);
  - Électronique (243.03);
- Technologie de systèmes ordinés (247.01).

Le Québec n'a pas échappé à la diminution importante de la clientèle dans les techniques physiques. Il n'est donc pas surprenant que le Collège de l'Outaouais présente une régression de ses inscriptions dans cette famille de programmes. Ce qui est toutefois digne de mention, à cet effet le graphique VI illustre abondamment notre propos, c'est que la baisse au Collège de l'Outaouais a été plus abrupte (toutes proportions gardées). Ce phénomène s'est corrigé peu à peu grâce, entre autres, à la venue du nouveau programme de Techniques de génie mécanique à partir de 1988.

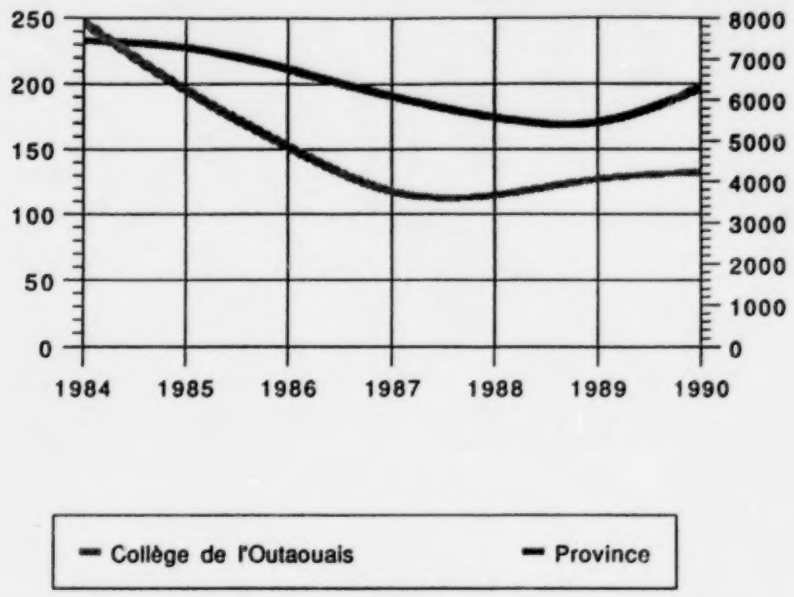

Graphique VI: Évolution des inscriptions en 1re collégiale dans les techniques physiques: au Collège de l'Outaouais et dans l'ensemble des collège du Québec

Après avoir connu une chute importante des inscriptions en 1re année entre 1984 et 1987, le programme Techniques de chimie analytique connaît une progression constante depuis. Au niveau de la clientèle totale dans ce programme, on assiste à une remontée digne de mention à partir de 1989.

Quant au programme 230.01 - Technologie de la cartographie, on peut dire que les inscriptions en 1re année évoluent en dents de scie. En 1991, on accueille un nombre de nouvelles et de nouveaux élèves qui rejoint le nombre que nous avions dans les années 1983. Quant à l'évolution de la clientèle totale, elle devrait progresser de façon importante et se manifester de façon significative en 1993.

Le programme 241.06 - Techniques de génie mécanique est offert maintenant pour la quatrième année (la première promotion date de mai 1991). Les inscriptions en 1re année augmentent régulièrement depuis 1989, il est trop tôt pour conjecturer sur l'évolution de la clientèle à cause du petit nombre de données à notre disposition. Toutefois, l'évolution de la clientèle connaît une croissance digne de mention. Le rythme de croisière de ce programme n'est peut-être pas encore atteint.

En Électrotechnique (programme 243.00), nous avons assisté à une diminution progressive de la clientèle en 1re année. Cette décroissance est d'ailleurs en harmonie avec celle que l'on note dans l'ensemble de la province. Il est toutefois utile de relever ici que malgré une augmentation fulgurante de 400 élèves au collège, à l'automne 1991, on assiste à une diminution des nouvelles inscriptions dans ce programme. En soi, ce phénomène commande une analyse particulière, car il est à contre-courant de ce qui se passe dans la famille des techniques physiques au collège et, bien plus encore, il est à contre-courant de ce que les indices laissent croire pour l'ensemble des collèges du Québec. Bien entendu, l'évolution de la clientèle totale épouse la même configuration. Il y a donc là matière à investigation.

Le programme 247.01 - Technologie de systèmes ordinés a été implanté au collège en 1983. Étant donné que ce programme est apparenté à Électrotechnique, il est intéressant de comparer l'évolution des clientèles dans ces deux programmes. Le graphique VII représente l'évolution des nouvelles inscriptions dans les deux programmes. On voit que pour la première fois depuis 1983, les inscriptions en 1re année sont à peu près les mêmes dans les deux (2) programmes.

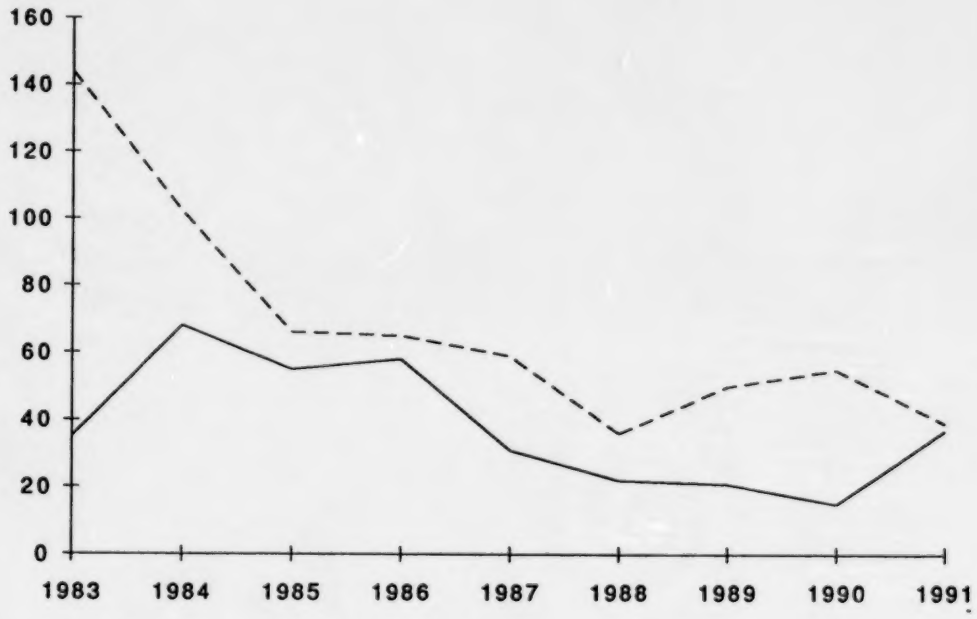

Graphique VII: Évolution des inscriptions en 1re année dans les programmes T.S.O. (ligne pleine) et Électrotechnique (ligne brisée)

Étant donné l'implantation prévue en 1993 du nouveau programme Techniques de génie électrique qui aura pour effet de fusionner les deux programmes Technologie de systèmes ordinés et Électrotechnique, il y a lieu d'inclure l'analyse du programme 247.01 - Technologie de systèmes ordinés dans celle du programme 243.00 avant l'implantation du nouveau programme.

À propos de ces deux (2) programmes, il est utile de relever ici que la D.G.E.C. demande au collège de produire un plan de relance du programme 247.01 et un plan de promotion de la voie de sortie électrodynamique du programme 243.00 - Électrotechnique. Déjà nous croyons que l'implantation de l'enseignement coopératif en Électrotechnique devrait normalement attirer une plus forte clientèle.

Enfin, soulignons que l'évolution de la clientèle totale dans l'ensemble des cinq (5) techniques physiques offertes au collège subit une remontée importante depuis 1988.

2.C-3 Famille des techniques humaines

Trois (3) programmes de cette famille sont offerts au Collège de l'Outaouais. Ce sont:

- Techniques policières (310.01);
- Techniques d'éducation en services de garde (322.03);
- Techniques de la documentation (393.00).

L'évolution des inscriptions en 1re année dans la famille des trois (3) techniques humaines offertes au collège est très différente de la courbe représentant l'évolution des inscriptions en 1re année dans l'ensemble des programmes des techniques humaines offerts dans l'ensemble des collèges du Québec. Le graphique VIII représente les deux courbes.

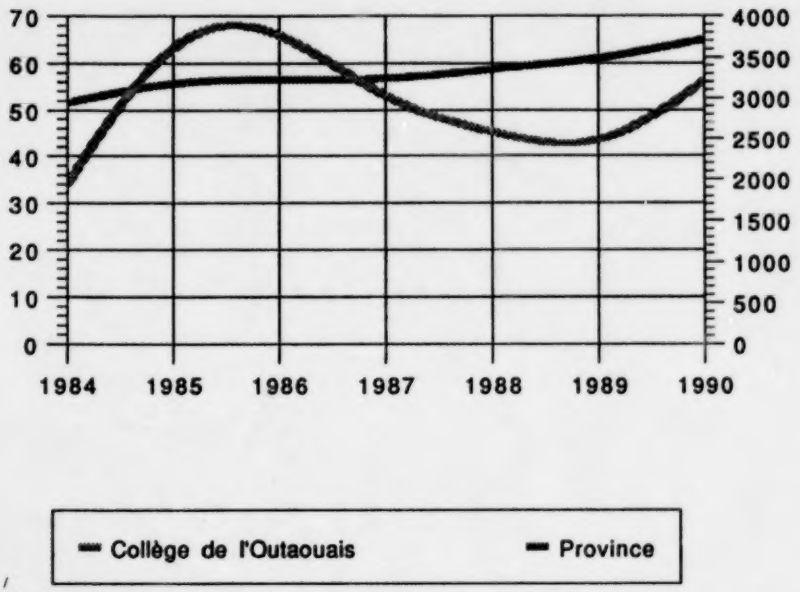

Graphique VIII: Évolution des inscriptions en 1re collégiale dans les techniques humaines: au Collège de l'Outaouais et dans l'ensemble des collèges du Québec

Au Collège de l'Outaouais, après une remontée en 1985 (imputable à l'implantation du programme 322.03 - Techniques d'éducation en services de garde), nous assistons à une baisse depuis 1986 suivie d'une remontée à partir de 1989.

L'évolution des inscriptions en 1re année dans le programme 310.01 - Techniques policières épouse la forme sinusoïdale. Quant à l'évolution de la clientèle dans les trois années du programme, elle est croissante mais adopte une forme «étrange». Il semble y avoir des cycles. Mentionnons que la clientèle totale dans ce programme en 1991 est la plus élevée depuis 1980. Ce programme est contingenté et il y a peut-être lieu de revoir ce contingentement puisque la demande est très forte.

À propos du programme 322.03 - Techniques d'éducation en services de garde, nous assistons ici à une croissance très importante des inscriptions en première année. Cette tendance à la hausse se poursuit depuis 1987. Ce programme est implanté depuis 1985 et a atteint, semble-t-il, son rythme de croisière.

Dans le programme 393.00 - Techniques de la documentation, les inscriptions en 1re année après une chute sensible en 1989, sont en hausse depuis et atteignent, en 1991, le niveau où elles étaient en 1986. Bien entendu, il faudra attendre 1993 pour mesurer les effets de cette hausse sur l'évolution de la clientèle totale.

2.C-4 Famille des techniques de l'administration

Les techniques de l'administration offertes au Collège de l'Outaouais sont:

- Techniques administratives (410.12):
  - option finance;
  - option gestion;
- Techniques de gestion de bureau (412.02);
- Informatique (420.01).

Les inscriptions en 1re année dans cette famille de programmes (tant dans l'ensemble de la province qu'au Collège de l'Outaouais) ont connu une baisse constante depuis 1984. À partir de 1989, la clientèle augmente au Collège de l'Outaouais. Le graphique IX compare l'évolution des inscriptions en 1re année au Collège de l'Outaouais par rapport à la province.

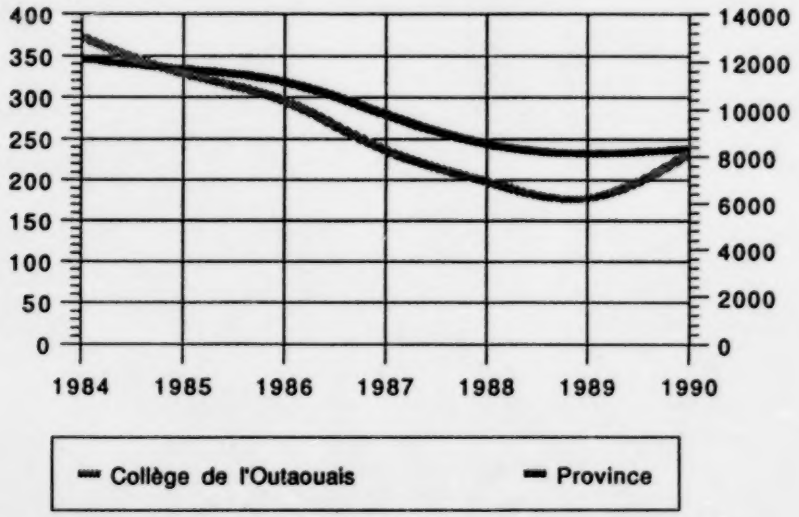

Graphique IX: Évolution des inscriptions en 1re collégiale dans les techniques de l'administration: au Collège de l'Outaouais et dans l'ensemble des collèges du Québec

Le programme 410.12 - Techniques administratives connaît une remontée digne de mention à partir de 1989. Rappelons ici que ce programme est offert aux deux (2) pavillons du Collège de l'Outaouais. L'option finance est disponible au pavillon Gabrielle-Roy alors que le pavillon Félix-Leclerc a l'exclusivité de l'option gestion. En outre, à Félix-Leclerc, nous offrons l'enseignement coopératif dans l'option gestion. Ce programme devrait retrouver sa clientèle des belles années. Ceci serait tout à fait naturel d'autant que nous sommes dans une région de service.

En 412.02 - Techniques de gestion de bureau, nous assistons à une décroissance constante depuis 1983. Déjà, le collège songe à introduire la formule de l'enseignement coopératif à partir de 1992-1993 en espérant que ceci contribuera à relancer ce programme. Entre-temps, il y a lieu d'analyser les causes de cette diminution de la clientèle. Ce programme est le seul de la famille des techniques de l'administration à n'avoir pas profité de la hausse observée depuis 1989; bien au contraire, la clientèle continue de connaître une érosion qui commande une analyse particulière.

En Informatique, programme 420.01, après avoir stagnée de 1986 à 1989, la clientèle connaît depuis une hausse digne de mention. La forte augmentation observée en 1991 devrait avoir des effets jusqu'en 1993 et alors, la clientèle totale redeviendra ce qu'elle était dans les années 1982.

2.C-5 Famille des arts

Programme d'arts offert au Collège de l'Outaouais:

- Design d'intérieurs (570.03).

Ce programme, implanté en 1986, connaît une augmentation de clientèle graduelle depuis 1988. Nous assistons cette année, en 1991, à un très léger fléchissement de la clientèle totale. Ce programme devrait continuer de croître. Le collège songe d'ailleurs à offrir l'enseignement coopératif dans le cadre de ce programme à compter de 1992-1993. Le graphique X permet de comparer l'évolution des inscriptions en 1re année.

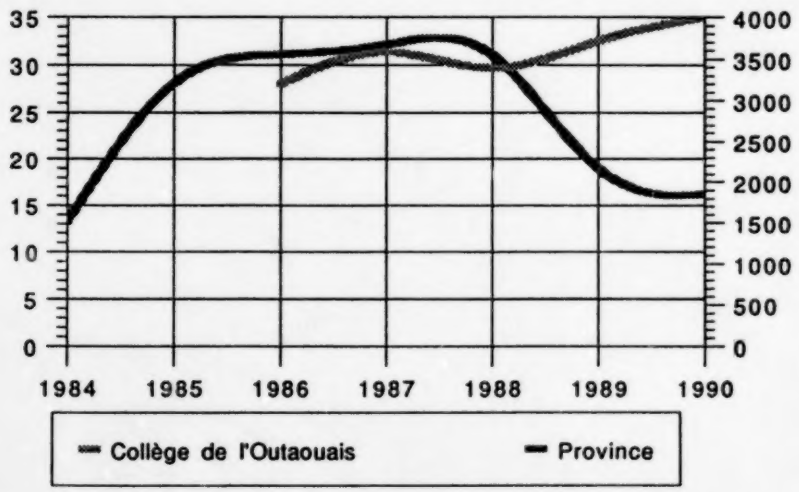

Graphique X: Évolution des inscriptions en 1re collégiale dans les Arts: au Collège de l'Outaouais et dans l'ensemble des collèges du Québec

2 - CLIENTÈLE - Quelques caractéristiques

Taux de passage[2]

Le taux de passage des élèves du secondaire V des Commissions scolaires de l'Outaouais au Collège de l'Outaouais est passé de 61,9% qu'il était en 1987 à 67% en 1990. Ce taux est en hausse constante depuis 1987.

Taux de poursuite[3]

Le taux de poursuite entre les différents niveaux d'études au collège est en hausse constante depuis 1986.

Au secteur général, de 71,8% qu'il était en 1986, le taux de poursuite de collège I à collège II, atteint 104% en 1991. Ceci s'explique à la fois par des changements d'orientation, une persistance plus grande des élèves et les changements de collège.

Au secteur professionnel, pendant la même période, le taux de poursuite de I à II est passé de 60,4% à 74,3% alors que le taux de poursuite de II à III a crû de 74,6% à 99,5%.

Selon les données préliminaires, ces taux sont parmi les plus élevés au Québec.

Placement de nos finissants et finissantes

Le tableau qui suit représente l'évolution du placement dans l'ensemble des techniques professionnelles.

Année	% placement[4]
1983-1984	58%
1984-1985	N.D.
1985-1986	64%
1986-1987	66%
1987-1988	80%
1988-1989	92%
1989-1990	91%

---

2 Nous entendons par taux de passage le rapport entre les nouvelles inscriptions en 1re collégiale à une année donnée et l'effectif de secondaire 5 et 6 à la formation générale dans les Commissions scolaires de l'Outaouais l'année précédente.

3 Nous entendons par taux de poursuite le rapport entre la clientèle inscrite à un niveau d'études quelconque pour une année donnée par rapport à l'inscription au niveau inférieur à l'année précédente.

4 Il s'agit du % d'emploi dans la spécialité: ces données sont tirées des rapports annuels produits par le Centre d'emploi sur campus.

On voit que la situation s'est nettement améliorée depuis 1983-1984.

Chez les diplômées et les diplômés de mai 1990, le % de placement oscille entre 68% et 100% selon le programme. Un seul programme a un taux de 68%, le suivant obtient un taux de 83%. On peut donc dire que le placement est, en général, excellent dans l'ensemble des programmes offerts au Collège de l'Outaouais.

Diplômes décernés

De 1982 à 1990, le collège a émis:

786 Attestations d'études collégiales;
311 Certificats d'études collégiales;
7054 Diplômes d'études collégiales.

Le graphique XI illustre l'évolution du nombre de D.E.C. délivrés pendant la période considérée.

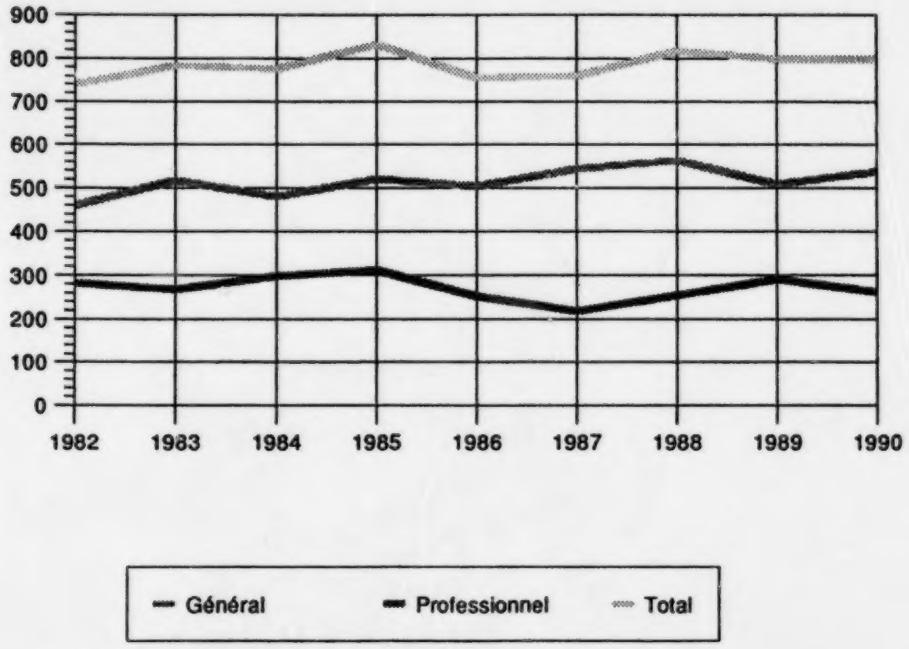

Graphique XI: D.E.C. émis par le Collège de l'Outaouais de 1982 à 1990

Pendant ces neuf (9) dernières années, le collège a émis en moyenne 784 D.E.C. par année. De ce nombre, 514 (soit 66% du total) sont un D.E.C. d'un programme du secteur général et donc, 270 (soit 34% du total) sont un D.E.C. professionnel.

Pendant la même période, la clientèle inscrite au secteur professionnel représentait, en moyenne, 47% de la clientèle totale.

3 - BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE 1982-1983

3.A Programmes non implantés

Le plan de développement adopté en 1983 prévoyait l'implantation de programmes dans les domaines suivants:

- Tourisme/plein air;
- Biotechnologie;
- Communication;
- Agriculture.

Les indicateurs disponibles ne militent pas en faveur de l'implantation d'un programme, à l'enseignement régulier, dans l'un ou l'autre de ces secteurs.

Tourisme

Il y a présentement six (6) collèges qui offrent le programme 414.00 - Tourisme. Sept (7) répondantes et répondants sur dix occupent un emploi peut-on lire dans le rapport «La relance au collégial» (février 1991). Les auteurs nous apprennent que dans l'ensemble, la situation s'est détériorée par rapport à celle de l'année dernière, particulièrement en ce qui concerne l'emploi, l'emploi à temps plein relié et le chômage.

Le Collège de l'Outaouais est d'autre part autorisé à offrir le programme 414.31 - Initiation à l'administration du tourisme dans le cadre d'une Attestation d'études collégiales. Il y a matière à explorer davantage ce dossier afin de connaître la situation de l'emploi chez les détentrices et détenteurs de l'A.E.C.

Le collège se réserve donc la possibilité de demander éventuellement l'autorisation d'offrir un D.E.C. en tourisme. Dossier à suivre.

Biotechnologie

Quant à la biotechnologie, le collège avait présenté une demande d'étude de pertinence à la D.G.E.C. en mars 1984. La D.G.E.C. nous mentionnait alors que «le champ des biotechnologies fait déjà l'objet d'une étude subventionnée au Collège de Shawinigan». Il y a peut-être lieu de creuser cette question à la lumière des travaux entrepris à ce collège.

En communication

En communication, le gouvernement québécois a décidé, en 1981, de réserver au Collège de Jonquière l'exclusivité provinciale de la formation collégiale dans ce domaine. Différents rapports publiés en décembre 1986 et en janvier 1987 nous éclairent sur les faibles perspectives de voir cette formation offerte ailleurs. En particulier, l'auteur du document Rapport d'analyse du programme Art et technologie des médias y écrit ce qui suit «Les études effectuées en 1985-1986 et 1986-1987 montrent que les besoins du marché du travail sont là et que le Cégep de Jonquière peut suffire à les combler en maintenant son nombre d'étudiant-e-s au niveau actuel, au secteur régulier».[5] En d'autres termes, il n'y a pas lieu d'espérer l'implantation du programme Arts et Techniques des médias dans l'Outaouais du moins à moyen terme.

Agriculture

Quant à l'agriculture, le collège offre de la formation dans ce domaine depuis septembre 1991. Le collège est en effet autorisé, depuis septembre 1991, à offrir le programme 900.86 - Pratique des affaires en agriculture conduisant à une Attestation d'études collégiales. Il y a lieu de suivre l'évolution des clientèles car on sait que dans le domaine de l'agriculture, dans l'ensemble des sept (7) collèges qui offrent un D.E.C. en Gestion et exploitation d'entreprise agricole, la clientèle totale est passée de 346 en 1984 à 171 en 1988. Bref, il y a lieu d'observer l'intérêt que soulèvera l'offre d'une A.E.C. dans ce domaine. À cet égard, nous revenons plus loin sur le développement de programmes axés sur l'agriculture.

3.B Nouveaux programmes

Tel que prévu dans notre précédent plan de développement, le collège a implanté les programmes suivants (entre parenthèses l'année d'implantation):

111.00 - Techniques d'hygiène dentaire (1986);
241.06 - Techniques de génie mécanique (1988);
247.01 - Technologie de systèmes ordinés (1983);
322.03 - Techniques d'éducation en services de garde (1985);
570.03 - Aménagement d'intérieurs (1986).

Comme il a été rapporté précédemment, l'apport de ces nouveaux programmes a été «annulé» car on a assisté à une diminution importante des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle pendant la période s'étendant de 1983 à 1988. Dans le cas de plusieurs de ces programmes, nous avons noté que les inscriptions en 1re année originaient surtout de changements de programme. En d'autres termes, les nouvelles inscriptions (c'est-à-dire venant directement du secondaire) ont été moins nombreuses qu'espérées. Nous avons vraiment assisté à une redistribution de notre clientèle. Les données à cet égard seront disponibles d'ici peu. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas les données complètes pour toute la période.

---

5 Page 22 du rapport publié en décembre 1986

À titre d'exemple, les données pour l'année 1989-1990 indiquent que l'apport des nouvelles inscriptions en provenance du secondaire représentait à peine 60% de l'ensemble des inscriptions en 1re année dans ces cinq (5) programmes. C'est donc dire que 40% des inscriptions en 1re année originaient d'élèves déjà inscrits au collège l'année précédente.

En 1991, nous croyons que la majorité des inscriptions en 1re année, dans l'ensemble de ces cinq (5) programmes viennent directement du secondaire. Ceci contribue, croyons nous, à expliquer, en partie, l'augmentation importante de la clientèle que nous observons en 1991.

Jetons un rapide coup d'oeil sur les clientèles inscrites dans ces cinq (5) nouveaux programmes. Les données sont tirées du fichier local Statistiques sur les inscriptions au 30 août 1991.

	Inscriptions			
Programme	I	II	III	Total
111.00 Techniques d'hygiène dentaire	32	29	23	84
241.06 Techniques de génie mécanique	27	22	10	59
247.01 Technologie de systèmes ordinés	37	10	12	59
322.03 Techniques d'éducation en services de garde	39	19	16	74
570.03 Design d'intérieurs	34	22	17	73
	169	102	78	349

Si on considère que 60 (comme clientèle totale) est le «seuil de rentabilité» d'un programme, force nous est de conclure que nos cinq (5) nouveaux programmes sont en santé.

L'aménagement de locaux

L'implantation de trois (3) nouveaux programmes au pavillon Gabrielle-Roy a nécessité la transformation de locaux. Ces transformations ont eu pour effet de restreindre le nombre de classes. Il a fallu aménager de nouveaux laboratoires, installer des équipements assez volumineux. Quand on passe en revue les aménagements qu'il a fallu opérer, on obtient le tableau suivant:

	Superficie des locaux spécialisés
Pavillon Gabrielle-Roy	
Technologie de systèmes ordinés	311,7 m² (3352 pi²)
Techniques de génie mécanique	643,8 m² (6923 pi²)
Techniques d'hygiène dentaire	349,1 m² (3754 pi²)
Soins infirmiers	236,6 m² (2544 pi²)
	1541,2 m² (16 573 pi²)

Pavillon Félix-Leclerc

Aménagement d'intérieurs	382,5 m² (4113 pi²)
Techniques d'éducation en services de garde	185,8 m² (1998 pi²)
	568,3 m² (6111 pi²)

Il est à noter que ces superficies excluent les espaces réservés aux bureaux des enseignantes et des enseignants.

Le précédent programme de Techniques infirmières nécessitait une superficie de 127 m² ou 1366 pi². L'implantation du nouveau programme, Soins infirmiers, a requis l'aménagement de nouveaux espaces pour assurer l'enseignement adéquat des laboratoires au collège. En retranchant les espaces antérieurement réservés au programme Techniques infirmières de la superficie actuelle réservée au programme Soins infirmiers, nous obtenons 236,6 m² ou 2544 pi². Cette superficie représente l'aire des nouveaux espaces qu'il a fallu aménager pour le département.

En tout et partout, depuis 1983, le collège a dû «créer» des locaux spécialisés au pavillon Gabrielle-Roy qui totalisent 1541 m² ou 16573 pi². Ces nouveaux espaces ont été prévus dans le devis pédagogique du pavillon Gabrielle-Roy.

Parmi les espaces qu'il a fallu transformer, on comptait un certain nombre de classes que nous avons dû aménager ailleurs pour combler nos besoins. Durant cette période, de 1983 à 1989, outre la construction du pavillon Félix-Leclerc, nous avons dû installer ou réaménager huit (8) classes. Et ceci ne tient pas compte des locaux préfabriqués. En outre, quatre (4) laboratoires d'informatique ont été aménagés..., la superficie de la bibliothèque en a été grugée.

Quant au pavillon Félix-Leclerc, les espaces requis pour l'enseignement des deux programmes (Aménagement d'intérieurs et Techniques d'éducation en services de garde) ont été intégrés dans les devis pédagogique et technique.

L'implantation de nouveaux programmes dans une région contribue au développement économique de celle-ci. Il faut considérer, outre les investissements en équipement (de l'ordre de 4 millions), les coûts en transformation (frais d'architecture, de mécanique, d'électricité, de gérance,...) qui avoisinent les 2 millions.

Un nouveau programme requiert de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants. Depuis 1983, le collège s'est enrichi d'une trentaine de nouvelles enseignantes et de nouveaux enseignants pour les cours des spécialités. À ce nombre, il faut ajouter les enseignantes et les enseignants de français, de philosophie, de physique, de mathématiques, de biologie, de psychologie, d'électrotechnique, d'informatique, de sociologie, d'arts et d'éducation physique requis puisque ces disciplines se retrouvent en importance variée dans chacun ou dans l'un des nouveaux programmes.

4 - L'ÉDUCATION DES ADULTES

Étant donné la ferme intention de la direction générale d'harmoniser les activités des deux secteurs d'enseignement, nous croyons que le plan de développement du collège devrait intégrer l'éducation des adultes. Compte tenu des délais très courts, il n'est malheureusement pas possible de présenter ici les orientations à retenir.

De façon à dresser le tableau exact de ce secteur d'enseignement, un chapitre devra être ajouté à l'actuel plan de développement. Dans ce chapitre, nous exposerons plus en détail l'évolution de l'éducation des adultes en plus d'indiquer les voies d'avenir.

Il convient, en attendant, de prendre en compte le nombre de programmes que nous sommes autorisés à offrir dans le cadre de l'éducation des adultes.

Actuellement, la D.G.E.C. nous autorise à offrir:

61 Attestations d'études collégiales;

23 Certificats d'études collégiales;

3 Diplômes de perfectionnement de l'enseignement collégial.

La liste des programmes autorisés est d'ailleurs fournie en annexe.

L'éducation des adultes offre également, outre la formation accréditée, de la formation sur mesure ainsi qu'un service aux entreprises.

5 - L'OUTAOUAIS - UN RÉSUMÉ

Les deux (2) documents, Portrait de l'Outaouais[6] et Caractéristiques et perspectives de l'économie et du marché du travail, région de l'Outaouais, 1989-1990 à 1991-1992[7] présentent les principales caractéristiques de l'Outaouais. C'est de ces documents que sont tirées les principales données qui suivent.

Située au sud-ouest du Québec, la région de l'Outaouais, d'une superficie de 32 870 km^2 (2,6% du territoire québécois), est limitée au nord et à l'ouest par l'Abitibi-Témiscamingue, à l'est par les Laurentides et au sud par l'Ontario. Formée de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) et de quatre (4) municipalités régionale de comté (MRC): des Collines, de La-Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et du Pontiac, la région 07, dont la population de 257 920 personnes représente 3,9% de l'ensemble du Québec en 1986, en hausse de 0,3% depuis 1971, se divise en deux (2) sections bien distinctes: l'urbain qui suit la rive gauche de la rivière des Outaouais et où se concentrent 80% de la population et le développement économique, et l'arrière-pays, essentiellement rural, où 20% de la population s'éparpille au gré des affluents de l'Outaouais et dont le sous-développement économique est tragique.

La population de l'Outaouais est plus jeune que celle du Québec. Selon les données du recensement de 1986, il s'agit de la région métropolitaine du Québec où la proportion des jeunes entre 20 et 34 ans est la plus importante: Outaouais, 30,4%, Québec, 28,2% et Montréal, 27,8%. La croissance de cette couche de population de 1971 à 1986 est encore à l'avantage de lOutaouais: Outaouais, 51,7%, Québec, 36,9% et Montréal, 21,4%.

L'Outaouais est une région frontalière et excentrique. Cette double caractéristique est en grande partie responsable de sa spécificité. De chaque côté de la rivière des Outaouais se regardent deux systèmes, le québécois et l'ontarien, aux multiples différences: fiscalité, enseignement, santé, commerce, environnement, main-d'oeuvre, transport, etc. Ces particularités sont exacerbées par la disproportion démographique entre les deux rives de l'Outaouais: 24,7% pour la région urbaine de l'Outaouais et 75,3% pour celle d'Ottawa; par le poids économique inégal entre le Québec (23,5% de PIB canadien en 1986) et l'Ontario (40,3% du PIB canadien en 1986); et par les différences culturelles, la rive québécoise étant essentiellement de langue et de culture françaises, la rive ontarienne, de langue et de culture anglaises.

---

6 Le collège a été autorisé à utiliser ce document grâce à l'aimable collaboration de Marcel Wolfe du Conseil diocésain de pastorale de l'Archidiocèse de Gatineau-Hull. La référence complète est fournie en bibliographie.

7 La référence complète est en bibliographie.

Être une région excentrique par rapport à Québec et au Québec coûte cher à l'Outaouais. Même si elle est la troisième région urbaine du Québec (202 959 personnes en 1986) et celle qui de 1981 à 1986 a connu la plus forte croissance démographique: Hull, 7,4%, Québec, 3,3% et Montréal, 2,3%, l'Outaouais est sous-équipé: institutions d'enseignement, services de santé, réseau routier, équipement culturel, etc. Ce sous-équipement explique la dépendance de l'Outaouais envers les infrastructures ontariennes. On peut présumer qu'une telle dépendance et le caractère essentiellement anglais du marché du travail entraînent une certaine acculturation de l'Outaouais. Cette dernière explique peut-être en partie le taux dramatiquement élevé d'abandons scolaires au niveau secondaire: 48,4 élèves sur 100 en Outaouais, comparativement à 35,8 pour le Québec. Seule la région Nord-du-Québec, là où l'acculturation des autochtones est flagrante, a un taux supérieur (70,5 élèves).

L'économie de l'Outaouais est intégrée à celle d'Ottawa-Carleton: 25 000 résidents de l'Outaouais travaillent pour la fonction publique fédérale et 15 000 autres pour des entreprises ontariennes. Le secteur tertiaire représentait en 1986, 81,4% de l'emploi dans la partie urbaine de l'Outaouais, comparativement à 70,3% pour l'ensemble du Québec. Le taux de croissance du secteur tertiaire de 1981 à 1986 pour la partie urbaine de l'Outaouais a été de 14,8% et de 8,4% pour le Québec. Tout indique que cette tendance devrait se perpétuer. Le phénomène s'explique par l'omniprésence du gouvernement fédéral. Le taux d'activité de la population active de l'Outaouais est supérieur à la moyenne québécoise (70,6% contre 64,35 en 1990). Le rythme de croissance de l'emploi en Outaouais a dépassé la moyenne québécoise au cours des dernières années (de 1988 à 1990, 2,3% en Outaouais et 1,8% pour le Québec).

Quelques données nous permettent de saisir le sous-développement de l'enseignement collégial dans l'Outaouais par rapport à l'ensemble du Québec. Voyons quelques chiffres.

Dans l'Outaouais, pour une population de 257 920[8], on offre dix-sept (17)[9] programmes d'enseignement professionnel menant à un D.E.C. Une mathématique simple nous permet de déduire qu'il y a un programme pour 15 172 personnes. À titre de comparaison, ce rapport est de un pour 10 228 en Abitibi-Témiscamingue; il est de un pour 8 820 au Saguenay-Lac-St-Jean; il est de un pour 8 627 sur la Côte-Nord et de un pour 7 472 dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Ces chiffres donnent amplement raison aux observateurs qui déplorent le sous-développement de l'enseignement collégial dans l'Outaouais.

Étant donné l'évolution démographique que nous avons connue, il y a fort à parier que les écarts sont encore plus prononcés en 1991-1992.

Quant on s'attarde à la clientèle inscrite dans les programmes, on s'aperçoit qu'il semble y exister un lien entre l'importance de cette clientèle et le nombre de programmes offerts. En d'autres termes, pour augmenter la clientèle, il faut, entre autres, augmenter le nombre de programmes.

---

8 Données du recensement 1986.

9 Le nombre de programmes offerts correspond à ce qu'on trouve dans l'Annuaire des collèges publié par la Fédération des cégeps. 1991-1992. Ceci correspond au nombre de programmes offerts au Collège de l'Outaouais.

Le tableau qui suit reprend l'essentiel de notre propos.

Région (nombre d'établissement)	Population (1986)	Nombre d'élèves (A-90) dans l'enseignement professionnel	Nombre de programmes 1991-1992 (D.E.C.)
Abitibi-Témiscamingue (1)	153 417	1091	15
Outaouais (1) *	257 920	1450	21
Saguenay-Lac-St-Jean (4)	299 864	4966	34
Côte-Nord (2)	103 527	823	12
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (3)	231 638	3152	31

* Cégep francophone

6 - LES PROSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La direction du collège juge opportun de reconduire les quatre (4) principes adoptés par le Conseil d'administration en septembre 1982.

Principes

Principe I	Notre développement doit viser l'accroissement de l'accessibilité.
Principe II	Notre développement doit tenir compte des secteurs d'activités économiques de la région.
Principe III	Notre développement doit respecter les choix et aptitudes des élèves.
Principe IV	Notre développement doit permettre la coordination entre l'enseignement régulier et l'éducation des adultes.

Quant aux critères devant servir à assurer à la fois le développement du collège et la répartition de ses enseignements entre les deux pavillons, nous croyons qu'ils devraient être comme suit.

Critères

1. Offrir aux deux (2) pavillons une gamme intéressante de programmes.
2. Permettre que chaque pavillon puisse devenir un lieu d'excellence dans un champ disciplinaire particulier.
3. Éliminer le déplacement des élèves d'un pavillon à l'autre.
4. Éviter le plus possible le déplacement des enseignantes et des enseignants entre les deux pavillons.
5. Éviter le dédoublement de programmes professionnels.
6. Favoriser le développement éventuel de chacun des deux pavillons tant au niveau de la formation générale que professionnelle.
7. Répartir les programmes entre les pavillons favorisant un équilibre entre les garçons et les filles.
8. Assurer la complémentarité des enseignements à chaque pavillon.
9. Offrir aux deux pavillons un environnement propice à l'apprentissage et au développement des élèves.
10. Assurer, dans la mesure du possible, que les programmes offerts à un pavillon reflètent l'activité économique de la région immédiate de celui-ci.

6.1 DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Bien souvent, le développement de nouveaux programmes dans un collège est limité à l'enseignement professionnel. Dans un souci d'associer tous les membres du personnel à l'essor de notre institution, nous croyons opportun de mettre ici de l'avant certaines avenues que la direction estime importantes. Si la communauté adhère à ces propositions, nous aurons là autant de chantiers à mettre en oeuvre pour les prochaines années. Il va par ailleurs de soi que l'adhésion du personnel est essentielle pour mener à bien ces projets.

6.1.1 L'enseignement des Arts (programme 500.01)

Présentement, l'enseignement des Arts est presque exclusivement offert au pavillon Félix-Leclerc. Dans une perspective de développement de l'enseignement collégial en Outaouais et compte tenu de la contribution importante des arts dans la formation, nous croyons opportun d'offrir le programme 500.01 - Arts aux deux pavillons. Ceci implique d'ajouter le programme 500.01 - Arts au pavillon Gabrielle-Roy.

La clientèle dans le programme Arts (500.01) à Félix-Leclerc connaît une baisse importante. Cette perte est-elle au profit du programme Arts plastiques (500.04)? Nous croyons qu'il y a lieu d'approfondir la question d'autant qu'à l'automne 1991, il n'y a que trois (3) élèves en 2e année du programme Arts.

6.1.2 Le baccalauréat international

On trouve dans l'Outaouais un assez grand nombre d'individus qui se déplacent à l'extérieur du pays, nous pensons également au personnel diplomatique de pays francophones qui travaillent dans les ambassades, nous avons là les conditions favorables qui justifient amplement de consacrer temps et énergie à ce dossier. Il va de soi également qu'un tel programme ne peut être implanté qu'avec l'assentiment du milieu.

Une école secondaire de la C.S. d'Aylmer et de la Commission Outaouais-Hull, l'École internationale de l'Outaouais, vient tout juste d'ouvrir ses portes à Hull. Le baccalauréat international pourrait être le prolongement de cette formation acquise au secondaire.

6.1.3 Le programme S.E.N.S.

Le programme S.E.N.S. veut dire Sensibilisation aux échanges Nord-Sud. Le Collège de Saint-Laurent a mis sur pied ce «programme» qui se greffe à un programme déjà existant et qui permet à des élèves de recevoir des cours qui les préparent à effectuer des stages dans des pays en voie de développement. Un groupe d'intérêt travaille déjà sur cette question.

6.2 DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

6.2.1 Le développement de l'enseignement coopératif

Le collège offre déjà cette formule d'enseignement dans deux (2) programmes: Techniques administratives - option gestion et Électrotechnique. Deux (2) autres programmes sont à l'étude, Design d'intérieurs et Techniques de gestion de bureau et la direction souhaite que d'autres programmes s'ajoutent. Cette formule d'enseignement nous apparaît être une mesure susceptible de relancer la formation professionnelle.

6.2.2 Les nouveaux programmes à implanter

Comme il a été rapporté précédemment, le Collège de l'Outaouais offre bien peu de programmes comparativement à ce qui est accessible dans d'autres régions du Québec. La population de l'Outaouais a le droit de recevoir les services d'enseignement en qualité et en quantité en rapport avec son importance démographique.

Nous avons les rapports les plus récents sur l'évolution du marché du travail, nous avons effectué des consultations préliminaires tant auprès d'agents de développement économique que d'employeurs. Nous sommes conscients que certaines données doivent être affinées. Néanmoins, nous présentons ici les raisons qui militent en faveur de l'implantation en Outaouais d'un certain nombre de nouveaux programmes. Pour des raisons de commodité nous passons en revue les programmes envisagés selon leur famille d'appartenance.

6.2.2.1 Famille des techniques biologiques

Comme le mentionne le rapport sur l'étude fédérale sur le marché du travail dans la région de l'Outaouais «Le rapatriement des services médicaux et sociaux de la rive ontarienne vers la rive québécoise exige l'embauche d'effectifs en région»[10]. Par ailleurs, un rapport du C.R.S.S.S.O.[11] nous fournit quelques éléments d'éclaircissement sur les perspectives de développement en matière de services de santé et de services sociaux. Jouxtées aux données les plus récentes sur les perspectives professionnelles de l'Outaouais à court terme (1992) et à moyen terme (1994) (document produit par N. Lahdiri, économiste régional à la direction de la recherche du M.M.S.R.F.P.), ces informations nous permettent de croire qu'il est tout à fait fondé d'implanter les nouveaux programmes suivants dans l'Outaouais:

140.01 - Laboratoire médical;

---

10 Caractéristiques et perspectives de l'économie et du marché du travail, Région de l'Outaouais, 1989-1990 à 1991-1992, Direction de la planification stratégique, région du Québec E.I.C., mai 1991, p. 52

11 Pour améliorer la santé et le bien-être de la population. L'Outaouais à l'heure des priorités. Problèmes socio-sanitaires prioritaires et objectifs de résultats à atteindre d'ici l'an 2000. Document de consultation, C.R.S.S.S.O., janvier 1991, 85 pages

141.00 - Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie;
142.01 - Techniques de radiodiagnostic;
144.00 - Techniques de réadaptation.

Il convient ici de citer le rapport[12] produit par Bertrand Duclos, économiste au bureau régional du ministère E.I.C.:

> «La pénurie actuelle pour des spécialistes de la santé s'accentuera. Le collège ne dispense que deux spécialités dans le domaine alors que les besoins en main-d'oeuvre risquent d'être importants dans quelques spécialités de niveau collégial. On pense plus particulièrement aux techniques de réadaptation physique, d'inhalothérapie, de laboratoire médical, [...]».

Il convient maintenant de s'attarder à chacun des quatre (4) programmes envisagés.

140.01 - Laboratoire médical

Ce programme, offert dans dix (10) collèges au Québec, a connu un taux de croissance annuel de +2,7% entre 1984 et 1988[13]. Quant aux indices sur le marché du travail, nous les trouvons dans le rapport le plus récent sur «La Relance au collégial»[14] produit par le M.E.S.S.

Nous pouvons y lire ce qui suit:

> «Les emplois occupés sont, pour la plupart, liés au groupe tertiaire, celui des services, plus particulièrement au secteur des services médicaux et sociaux (84,6%)[...]. Le taux de chômage est nul, tout comme la proportion de diplômées répondantes et de diplômés répondants inactifs [...]».

Selon N. Lahdiri, les perspectives d'emploi dans l'Outaouais québécois sont très bonnes à court et moyen termes.

Ce programme, offert à la Cité collégiale en Ontario, y est contingenté. Il y a présentement vingt et une (21) inscriptions, il existe une liste d'attente. Enfin, une bonne proportion d'élèves sont québécois.

---

12 Bertrand Duclos, Perspectives occupationnelles dans l'Outaouais québécois, 1989, p. 17

13 Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial. Volume III - Les programmes de formation professionnelle à l'enseignement régulier de 1984 à 1988. Quelques observations. D.G.E.C., septembre 1989

14 La Relance au collégial. Situation au 31 mars 1990 des diplômés de 1988-1989 de la formation collégiale générale et professionnelle. D.G.E.C. - D.R.D.C., février 1991, 313 p.

141.00 - Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie

Cinq (5) collèges sont autorisés à offrir ce programme pour lequel on observe un taux de croissance de 1,8% entre 1984 et 1988.

Ce programme est également offert à la Cité collégiale en Ontario. Le programme y est contingenté, il y a une liste d'attente et près du tiers de la clientèle vient du Québec.

Selon N. Lahdiri, les perspectives d'emploi dans l'Outaouais sont très bonnes à court et moyen termes.

142.01 - Techniques de radiodiagnostic

Au Québec quatre (4) collèges sont autorisés à offrir ce programme. Par ailleurs, on note qu'entre 1984 et 1988, le taux de croissance annuel a été de -4,9%. La situation du placement est très bonne: «[...] la plupart des répondantes et répondants occupent un emploi. Les emplois sont pour la plupart liés au groupe tertiaire, plus particulièrement au secteur des services médicaux et sociaux (95,2%)»[15].

Il faut noter l'absence de formation dans la région de l'Outaouais (tant québécois qu'ontarien) alors que les perspectives d'emploi sont très bonnes à court et moyen termes dans l'Outaouais aux dires de l'économiste du M.M.S.R.F.P.

144.00 - Techniques de réadaptation

Offert dans quatre (4) collèges du Québec, ce programme a connu un taux de croissance annuel de 6,1% entre 1984 et 1988. Les données les plus récentes sur le placement révèlent que 68,3% des répondantes et répondants occupent un emploi.

Ce que nous savons toutefois, c'est que les perspectives d'emploi en Outaouais sont très bonnes à court et à moyen termes selon les données fournies par l'économiste de M.M.S.R.D.P.

Avant de passer à une autre famille de programmes, il y a lieu de prendre connaissance de l'état de la situation en agriculture ainsi qu'en foresterie.

---

15 Ceci est extrait du rapport Relance au collégial.

À propos de l'agriculture

Nous nous contentons ici de relever un extrait du rapport de E.I.C.

> «L'industrie agricole demeure une des activités motrices dans l'Outaouais avec ses 2,700 emplois. Malgré un des meilleurs potentiels agricoles du Québec (Pontiac et Papineau particulièrement), de nombreuses contraintes structurelles retardent le développement de cette industrie dans notre région.
> On ne prévoit pas de croissance significative de l'emploi d'ici 1992-1993. La production laitière décline continuellement depuis le début des années 1980 dans la région (perte de 25 fermes laitières annuellement en moyenne). La relève est difficile à recruter et la moyenne d'âge des producteurs est la plus élevée au Québec. On connaît des problèmes de recrutement de main-d'oeuvre. Les difficultés de financement et de mise en marché contraignent aussi sérieusement l'expansion de l'industrie.
>
> Les productions traditionnelles de la région (lait, pomme de terre et tabac) sont graduellement substituées à d'autres types et autres modes de production. La production horticole en serre ainsi que l'élevage de boeuf de boucherie prennent de l'expansion en région. Les producteurs agricoles à temps partiel deviennent toujours plus nombreux. L'agriculture biologique intéresse aussi plusieurs producteurs»[16].

Étant donné que sept (7) collèges offrent déjà ce programme et que par ailleurs, le taux de croissance annuel se situe à -16,2% entre 1984 et 1988, le collège désire attendre afin de recueillir d'autres données. Pour l'heure, le collège est autorisé à offrir le programme, 900.86 - Pratique des affaires en agriculture. Il y a donc lieu d'attendre l'évolution des inscriptions dans ce programme.

En foresterie

L'industrie forestière demeure étroitement associée au développement de l'Outaouais rural. Malgré une baisse de la demande du bois de sciage et des produits du papier en 1990-1991, les économistes anticipent une légère reprise de l'emploi en exploitation forestière en 1992-1993. Cette hausse anticipée serait liée à la «reprise de l'industrie forestière et à une relance de la construction en Amérique[17]».

Au Québec, dans l'ensemble des sept (7) collèges autorisés à offrir le programme Technologie forestière (avec une ou plusieurs voies de sortie), on note un taux de croissance annuel de -10,1% entre 1984 et 1988. Il y a lieu bien sûr de voir l'évolution de la clientèle depuis mais entre-temps, le collège continuera ses efforts en offrant de la formation à Maniwaki, entre autres, dans le cadre des programmes 900.50 - Techniques forestières: administration et aménagement menant à une A.E.C. et 190.43 - Aménagement forestier menant également à une A.E.C.

---

16 Cet extrait est tiré du rapport de Emploi et Immigration Canada, p. 43.

17 E.I.C. p. 44

6.2.2.2 Famille des techniques physiques

Depuis 1983, le collège a implanté deux nouveaux programmes appartenant à la famille des techniques physiques. Il s'agit de Technologie de systèmes ordinés (implanté en 1983) et Techniques de génie mécanique (implanté en 1988). À partir des indices quant aux perspectives professionnelles à court et à moyen termes, le collège envisage d'offrir deux nouveaux programmes de cette famille, il s'agit de 221.02 - Technologie de génie civil et 221.03 - Technologie de la mécanique du bâtiment.

221.02 - Technologie du génie civil

Fortement lié à l'industrie de la construction, ce programme représente un fort potentiel pour l'Outaouais. En raison, entre autres, de l'essor démographique important qu'elle a connu, la région de l'Outaouais a mieux résisté que l'ensemble du Québec à l'effondrement de l'industrie de la construction en 1990-1991.

Du mois d'avril à juin 1991, malgré le ralentissement important de la construction au Québec, l'Outaouais connaît une pénurie spécifique de techniciens en génie civil. Ce fait illustre à lui seul la nécessité d'offrir ce programme, à plus forte raison maintenant que la reprise économique entraînera nécessairement celle de la construction. La demande en Outaouais ne peut aller qu'en augmentant.

Actuellement, le programme de Technologie du génie civil est offert dans quatorze (14) collèges du Québec. L'Outaouais est une des rares régions à ne pas offrir ce programme. Les données consultées à propos de la clientèle révèle qu'entre 1984 et 1988, le taux de croissance annuel dans ce programme a été de -6,5%.

Quant au taux de placement, il était de l'ordre de 92% en 1989 dans un emploi relié à la formation. C'est donc dire que le placement est excellent.

221.03 - Technologie de la mécanique du bâtiment

Selon les données de septembre 1989, seulement six (6) collèges étaient autorisés à offrir ce programme. Dans l'ensemble de ces six (6) collèges, le taux de croissance annuel de la clientèle a été de -4,2% pour la période 1984-1988.

La pénurie des techniciens en mécanique du bâtiment étant très sévère, la D.G.E.C. a, nonobstant cette baisse de clientèle, jugé à propos d'implanter ce programme dans un septième collège.

Avec un taux de placement de 97% dans un emploi relié en 1989, nous voyons là un indice révélateur des besoins dans ce domaine.

Les personnes consultées dans l'Outaouais estiment que ce programme devrait être offert dans notre région.

À cet égard, il est important de souligner que la direction du collège a maintes fois été sollicitée pour offrir ce programme. Les autorités de Travaux publics Canada sont fortement intéressées à obtenir du personnel francophone formé dans ce secteur.

Voyons maintenant ce qui se passe dans d'autres secteurs.

243.00 - Électrotechnique

Ce programme a été l'objet d'une révision en profondeur et sera bientôt amalgamé au nouveau programme de Génie électrique. Ce dernier comprendra plusieurs voies de sortie. Étant donné l'expertise du collège en matière de télécommunication (nous sommes le seul collège à offrir une A.E.C. dans ce domaine), il est raisonnable d'extensionner ce programme à l'enseignement régulier.

Il serait actuellement inapproprié d'ajouter cette voie de sortie, car cela aurait pour effet de disperser les inscriptions en troisième année. Toutefois, le collège garde cette option ouverte.

Les données consultées mettent en lumière la pénurie de techniciens en réseau de micro-ordinateurs. Cette occupation est d'ailleurs désignée en pénurie spécifiquement dans l'Outaouais. Étant donné que le collège est le seul à offrir un programme d'A.E.C. en Technologie de réseaux de systèmes ordinés (901.01), nous devons étudier la pertinence d'extensionner le programme à l'enseignement régulier d'autant qu'il s'agit ici d'une A.E.C. «lourde» puisqu'elle compte au delà d'une cinquantaine d'unités. Certaines données doivent être complétées.

6.2.2.3 Famille des techniques humaines

Étant donné la forte tertiairisation de l'Outaouais, la demande de services sociaux ira croissant. Dans son document de consultation sur l'identification des problèmes socio-sanitaires prioritaires qui frappent l'Outaouais, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (C.R.S.S.S.O.) retient les problématiques suivantes:

Problématiques prioritaires de niveau I:

- mauvais traitements et négligence envers les enfants;
- perte d'autonomie ainsi que l'incidence et les conséquences de l'abus auprès des personnes âgées;
- la jeunesse en difficulté.

Problématiques prioritaires de niveau II:

- l'incidence et les conséquences de la violence conjugale;
- la santé mentale;
- l'alcoolisme et les toxicomanies.

Dans son rapport de mai 1991, la direction de la planification stratégique (région du Québec) de E.I.C. met en lumière «le sous-développement des infrastructures routières, d'enseignement collégial et universitaire, culturelles et socio-sanitaires particulièrement». Bien entendu, on dépeint ici l'Outaouais québécois.

La direction du collège estime que notre institution doit contribuer au développement des infrastructures socio-sanitaires en offrant des programmes d'enseignement appropriés.

Compte tenu des problématiques soulevées, nous croyons opportun d'offrir le programme 351.03 - Techniques d'éducation spécialisée.

351.03 - Techniques d'éducation spécialisée

Ce programme est offert dans dix-huit (18) collèges. L'Outaouais est donc une des rares régions à ne pas offrir cette formation. La demande est là selon l'économiste du M.M.S.R.F.P., les perspectives d'emploi à court et à moyen termes sont très bonnes.

310.02 - Techniques d'intervention en délinquance

Un avis de l'Agence sociale spécialisée de l'Outaouais donne à penser qu'il existe des besoins pour des techniciens et des techniciennes en intervention en délinquance. Ce programme est actuellement disponible dans cinq (5) collèges et les indicateurs d'emploi sont tous en progression.

Étant donné les liens possibles avec le programme des Techniques d'éducation spécialisée, il y a lieu de poursuivre nos investigations.

6.2.2.4 Famille des techniques de l'administration

La région étant dominée par le tertiaire, il va de soi que les techniques de l'administration sont là pour rester et... se développer.

Pour l'heure, compte tenu de la demande de techniciens en assurances, nous songeons à offrir cette troisième voie de sortie du programme des Techniques administratives.

Par ailleurs, l'ouverture en 1989 du Musée canadien des civilisations à Hull a, nous le présumons, contribué à l'essor de l'activité touristique. Plusieurs activités comme Bal de neige, le Festival de la bicyclette de Hull, le Festival des montgolfières de Gatineau,... favorisent le développement des infrastructures touristiques. Y a-t-il lieu d'implanter un programme d'enseignement dans ce domaine? Nous croyons qu'il est trop tôt pour se prononcer: les prochains mois devraient nous permettre de recueillir les informations pertinentes.

6.2.2.5 Famille des arts

Au cours des dernières semaines, nous avons exploré les possibilités d'emploi dans le domaine du graphisme ainsi que dans celui de l'esthétique de présentation.

Les données recueillies permettent de croire qu'il serait tout à fait approprié d'établir un programme en graphisme dans l'Outaouais. Le marché du travail est très diversifié et les entreprises outaouaises susceptibles d'embaucher des graphistes sont très nombreuses.

Le programme 570.06 - Graphisme est actuellement offert dans six (6) collèges québécois. La clientèle totale est passée de 789 en 1984 à 830 en 1988. Le taux de placement, dans un emploi relié, était de l'ordre de 76% en 1989. Les auteurs du rapport «La relance au collégial» (février 1991) concluent que «[d]ans l'ensemble, la situation s'est améliorée par rapport à celle de l'année dernière, les différents indicateurs de l'emploi étant en progression».

Les employeurs consultés émettent des opinions partagées quant à l'augmentation des besoins. Toutefois, tout donne à penser qu'il y a lieu de retenir ce programme car, nonobstant ce qui précède, il y a une clientèle intéressée à s'inscrire dans ce genre de programme.

Bien entendu, le développement d'un programme en graphisme doit s'appuyer sur l'utilisation des ordinateurs selon les avis recueillis jusqu'à présent.

Le collège doit également poursuivre ses efforts en vue de l'implantation d'un programme en conservation muséologique.

Étant donné le grand retard que l'Outaouais accuse (nombre de programme) en enseignement collégial, il n'est pas surprenant d'en arriver à un plan qui est beaucoup orienté vers l'obtention de nouveaux programmes. Ceci ne doit toutefois pas nous faire perdre de vue que le présent plan comporte des éléments de développement qualitatif. Reprenons maintenant l'essentiel de notre plan de développement de programmes.

Le plan de développement des programmes

1. Offrir le programme 500.01 - Arts au pavillon Gabrielle-Roy.
2. Greffer à des programmes existant aux deux (2) pavillons un programme S.E.N.S.
3. Offrir le baccalauréat international au pavillon Gabrielle-Roy.
4. Poursuivre le développement de l'enseignement coopératif.
5. Implanter les programmes suivants:
   - 140.01 Laboratoire médical;
   - 141.00 Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie;
   - 142.01 Techniques de radiodiagnostic;
   - 144.00 Techniques de réadaptation;
   - 221.02 Technologie du génie civil;
   - 221.03 Technologie de la mécanique du bâtiment;
   - 351.03 Techniques d'éducation spécialisée;
   - 570.06 Graphisme.
6. Ajouter une troisième voie de sortie au programme des Techniques administratives: l'option Assurances.
7. Procéder à l'analyse exhaustive des causes des baisses de clientèle en Électrotechnique ainsi qu'en Techniques de bureau et proposer les solutions appropriées.
8. Analyser l'évolution des clientèles dans les programmes suivants:
   - 900.86 Pratique des affaires en agriculture;
   - 900.50 Techniques forestières: administration et aménagement;
   - 190.43 Aménagement forestier.
9. Étudier la pertinence d'extensionner le programme d'A.E.C. en Technologie de réseaux de systèmes ordinés et, en particulier, analyser les relations entre ce programme et le programme du D.E.C. Technologie des systèmes ordinés à la lumière du nouveau programme en Génie électrique.
10. Tel qu'entendu avec la D.G.E.C., engager les travaux pour:
    - la promotion de la voie de sortie Électrodynamique du programme Électronique;
    - la relance du programme Technologie de systèmes ordinés.
11. Analyser en profondeur les besoins du marché du travail au niveau:
    - du travail social;
    - des techniques d'intervention en délinquance;
    - du tourisme;
    - de l'agriculture;
    - des communications.
12. Revoir le contingentement dans les programmes:
    - 180.01 Soins infirmiers;
    - 310.01 Techniques policières.
13. Poursuivre nos efforts en vue de l'implantation d'un programme en conservation muséologique.

7 - LES PRÉVISIONS DE CLIENTÈLE

Comme il est rapporté dans notre historique, la direction du collège ainsi que la D.G.E.C. avaient mis de l'avant une prévision de clientèle de 4 200 élèves. C'est le Conseil du trésor qui a effectué la coupure. Depuis 1984, la clientèle dans les programmes professionnels n'a cessé de diminuer dans l'ensemble du réseau. Mais aujourd'hui, en 1991, nous assistons à une augmentation très importante de la clientèle totale au Collège de l'Outaouais (12% comparé à 3% dans l'ensemble des collèges du Québec). Que s'est-il donc passé?

Établir des prévisions de clientèle n'est déjà pas tâche facile mais en plus, notre contexte frontalier rend cette opération plutôt périlleuse. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Service des études et du développement du réseau de la D.G.E.C afin d'en arriver à des prévisions qui tiennent compte de notre réalité. Les prévisions ont ainsi été revues à la hausse.

Dans les pages qui suivent nous présentons les prévisions de la D.G.E.C. et nos réactions.

Méthode utilisée pour effectuer les prévisions

Pour estimer la clientèle à long terme, la D.G.E.C. se sert des sept (7) paramètres suivants[18]:

1. La prévision du nombre d'élèves en V[e] et VI[e] secondaire de la zone principale de recrutement.

   Cette prévision est elle-même fournie par la Direction des études économiques et démographiques du M.E.Q. La zone principale de recrutement du Collège de l'Outaouais comprend les Commissions scolaires de l'Outaouais[19] (ancienne C.S.R. de l'Outaouais), la Commission scolaire Papineau ainsi que la Commission scolaire de la Haute-Gatineau. Il convient ici de mentionner que 90%, bon an, mal an, des nouveaux inscrits du collégial, en provenance du secondaire, sont issus de ces trois (3) commissions scolaires qui forment notre zone principale de recrutement.

2. Le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement.

   À partir des observations recueillies, ce taux est en hausse. Pour l'année de passage 1990 à 1991, ce taux s'élève à 59,34% pour les élèves en provenance des C.S.R. de l'Outaouais, à 40,84% pour les élèves venant de la C.S.R. Papineau et à 36,22% pour les élèves de la Haute-Gatineau.

---

18 Chaque paramètre est suivi de commentaires que nous avons jugé utiles d'ajouter pour situer le contexte. La D.G.E.C. a dû extrapoler certaines données à partir de la donnée fournie par le collège sur l'effectif de 1[re] collégiale. La prévision sera donc complétée lorsque la D.G.E.C. disposera de l'ensemble des données réelles de 1991.

19 Il s'agit des Commissions scolaires d'Aylmer, des Draveurs, Outaouais-Hull et du Pontiac (ceci comprend les deux écoles privées St-Joseph et St-Alexandre).

3. Les rapports du nombre d'élèves en première collégiale provenant d'autres commissions scolaires au nombre de nouvelles et de nouveaux inscrits issus de la zone principale de recrutement.

   À l'automne 1991, ce rapport s'établit à 6,1%. Ceci veut dire que 6,1% des nouvelles et des nouveaux inscrits au collège à la session d'automne 1991 proviennent de l'extérieur de notre zone principale de recrutement. Ce rapport correspond à la moyenne observée ces cinq (5) dernières années.

4. Les taux de redoublants et de changements de programme définis à partir des élèves de première collégiale l'année précédente.

   À l'automne 1991, le taux combinant les deux catégories se chiffre à 15,7% (ceci représente également la moyenne du taux observé ces dernières années).

5. Les rapports d'adultes, migrants et autres définis en fonction des nouvelles et nouveaux inscrits issus de la zone principale de recrutement.

   Nous observons ici, pour l'automne 1991, un taux de 22,0%. Ceci correspond également à la moyenne observée ces quatre (4) dernières années.

6. La répartition des élèves en première collégiale par type de formation.

   La proportion des élèves inscrits en première collégiale par rapport à l'ensemble de la clientèle est passée de 59% en 1989 à 55% en 1991. Il faut voir là l'effet d'une poursuite accrue des études.

   La proportion des inscrites et inscrits en première collégiale à l'enseignement général est de 60%, à l'automne 1991, par rapport à l'ensemble des inscriptions en 1re année. Le taux a diminué depuis les cinq (5) dernières années (il était de 65% en 1989).

7. Les taux de passage d'une classe à l'autre (1re à 2e et 2e à 3e), par type de formation.

   Ce qui est frappant, comme il l'a déjà été rapporté, c'est l'augmentation importante observée dans tous les taux.

La prévision consiste à calculer les clientèles à partir des observations fournies grâce aux sept (7) paramètres ci-haut. La prévision est donc le prolongement d'un passé limité (ordinairement, on prend les cinq (5) dernières années).

Selon le ou la scénariste, on peut ainsi produire trois (3) types de prévisions: un scénario pessimiste, un scénario réaliste et un scénario optimiste. À la lumière des inscriptions à la session d'automne 1991 et compte tenu de la hausse vertigineuse de la clientèle, les prévisions ont fait l'objet d'ajustements de la part de la D.G.E.C.

Madame Louise Dallaire nous a aimablement transmis le fruit de son labeur. Nous en tirons les informations suivantes.

Prévision du nombre d'élèves à l'enseignement régulier, à temps plein[20]

Scénario	A-1992	A-1993	A-1994	A-1995	A-1996	A-1997	A-1998	A-1999	A-2000	A-2001	A-2002	A-2003
Réaliste	3862	3854	3808	3838	3644	3462	3448	3512	3587	3775	3876	3932
Optimiste	3967	4093	4149	4212	4004	3804	3788	3859	3941	4146	4259	4321
Pessimiste	3678	3606	3571	3600	3404	3236	3227	3287	3357	3535	3626	3679

Ce tableau l'illustre, le scénario réaliste est quelque part entre ce qui est optimiste et ce qui l'est beaucoup moins.

Au niveau de la méthode, il n'y a rien à dire. La façon de faire de la D.G.E.C. est tout à fait correcte et constitue, à n'en pas douter, un modèle. Toutefois...

Selon le modèle utilisé par la D.G.E.C., les prévisions tiennent compte de ce qu'on observe mais négligent les efforts qui peuvent être entrepris pour accroître, par exemple, les taux de passage du secondaire au collégial.

Il est par ailleurs entendu que notre contexte frontalier rend plus aléatoires les prévisions. La porosité de la frontière entre l'Outaouais et l'Ontario constitue un impondérable de taille. Toutefois, nous savons déjà que les efforts consentis par le gouvernement québécois pour développer et consolider les services sociaux et de santé dans l'Outaouais sont largement responsables du rapatriement des clientèles. À preuve, dans son rapport annuel 1990-1991, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais nous apprend que ces efforts ont déjà été couronnés de succès: le pourcentage de Québécois se faisant soigner en Ontario est passé de 28,9% qu'il était en 1986-1987 à 22,8% en 1989-1990.

Le rapport L'éducation en région frontalière: l'Outaouais produit pour le compte de la Direction régionale de l'Outaouais du M.E.Q. nous fournit quelques données sur les migrations interprovinciales. Les auteurs de ce rapport estiment qu'«il est permis d'avancer que près de 800 jeunes de niveaux secondaire et collégial et adultes de l'Outaouais québécois, soit 21% de la clientèle inscrite en formation professionnelle, traversent chaque année la rivière des Outaouais pour aller étudier à plein temps»[21]. Nous avons donc des efforts à faire pour récupérer sinon toute, du moins une bonne partie de cette clientèle.

Nous avançons donc l'hypothèse que le développement de nouveaux programmes peut contribuer non seulement à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail mais aussi à accroître notre clientèle.

---

20 Rapport de madame Louise Dallaire qui nous a été communiqué de façon gracieuse.

21 P. 34 de ce rapport dont la référence est fournie plus loin.

Il est établi que le taux d'abandon scolaire dans l'Outaouais est de 13% supérieur à la moyenne provinciale. Nous croyons que les efforts de redressement déjà engagés au niveau des écoles secondaires de la région sont susceptibles de porter fruit et donc d'inférer grandement sur les taux de passage du secondaire à collégial.

Les rapports produits par le S.R.A.M. nous apprennent qu'à l'automne 1989, le taux de passage à l'enseignement collégial québécois des diplômées et diplômés des écoles secondaires outaouaises (c'est-à-dire de notre zone principale de recrutement) était de 70% alors que dans l'ensemble du Québec, ce taux s'élevait à 80,6%. Pour l'automne 1990, ces taux sont respectivement 73% et 79%. À l'avantage de l'Outaouais, nous notons une augmentation du taux ainsi qu'une diminution de l'écart avec le taux provincial. Les données pour l'automne 1991 seront disponibles à la fin de l'année.

Les prévisions de clientèle reposent sur l'évolution des clientèles jeunes et adultes inscrites à l'enseignement régulier. Or, il arrive que des groupes d'adultes, à plein temps, sont inscrits dans des programmes financés autrement que par la D.G.E.C. Pensons entre autres, aux élèves inscrits en Électrotechnique générale plan A. Ces élèves, inscrits aux adultes, doivent suivre leurs cours au pavillon Gabrielle-Roy (les équipements de laboratoires y sont disponibles) à raison de 35 heures par semaine. Ils ne sont nullement considérés: ni dans les prévisions, ni dans les devis,... et pourtant, ils existent.

Enfin, dernier argument et non le moindre, le poids démographique de l'Outaouais va en augmentant et on y observe la croissance démographique de la région métropolitaine (notre zone principale de recrutement) la plus élevée au Québec. À cet égard, nous enrichirons notre plan avec des données plus complètes dans un avenir rapproché.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous croyons fondé de s'appuyer sur le scénario optimiste établi par la D.G.E.C. et d'établir notre plan de développement à partir de la clientèle maximale prévue de 4 200 élèves en 1995. Nous complétons cette section par la représentation graphique du tableau de la page précédente. On y distingue nettement le redressement de la clientèle prévue à partir de 1999.

Comparaison des prévisions Réaliste, Optimiste et Pessimiste, établies par le DGEC en date du 91-09-19.
Grand Total des prévisions.
4500
4000
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
A-1992
A-1993
A-1994
A-1995
A-1996
A-1997
A-1998
A-1999
A-2000
A-2001
A-2002
A-2003
Réaliste
Optimiste
Pessimiste

8 - LES PROBLÈMES D'ESPACE

Les devis pédagogiques des deux (2) pavillons ont été produits en 1986. Ces devis incluaient les espaces requis pour l'enseignement des nouveaux programmes qui ont été implantés depuis.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il a fallu en cours de route (ça n'était pas prévu au devis) implanter une clinique d'hygiène dentaire intra-muros. Également, il a fallu aménager de nouveaux espaces pour permettre de rencontrer les objectifs du nouveau programme de Soins infirmiers.

En plus, l'utilisation de l'ordinateur a requis l'aménagement de quatre (4) laboratoires accessibles à l'ensemble des départements utilisateurs.

Il n'est donc pas surprenant de constater que pendant cette période, la direction a dû construire de «l'intérieur» et ajouter ainsi huit (8) nouveaux locaux de classe à vocation polyvalente. Des agoras ont été sacrifiés; deux (2) grands amphithéâtres ont été chacun transformés en deux (2) classes pouvant accommoder, chacune, une trentaine d'élèves. Avec ces amphithéâtres, nous avons «créé» quatre (4) classes polyvalentes.

Le nouveau programme de Techniques administratives requiert des heures d'utilisation d'ordinateurs et augmente donc, en conséquence, les taux d'occupation de nos laboratoires d'informatique.

L'implantation du nouveau programme de Sciences humaines, avec ses deux (2) nouveaux cours (Méthodes quantitatives en Sciences humaines et Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines) augmente de façon très importante l'utilisation tant des locaux de classe que des laboratoires d'informatique. Ceci est vrai aux deux (2) pavillons. Le devis d'implantation du nouveau programme de Sciences humaines prévoyait ce besoin de nouveaux locaux.

Quand on ajoute ces considérations au phénomène tout à fait imprévisible de l'augmentation extraordinaire de la clientèle à la session d'automne 1991, on comprendra que l'exiguïté de nos locaux actuels (tant à Gabrielle-Roy qu'à Félix-Leclerc) nous oblige à effectuer des aménagements immédiatement.

D'ores et déjà, au pavillon Gabrielle-Roy, pour faire face à l'augmentation de la clientèle à la session d'automne 1991, nous avons dû transformer les laboratoires de psychologie et de géologie en classes polyvalentes en plus d'aménager notre cadre horaire pour en élargir la plage. Autrement, le taux d'occupation de nos classes aurait été de 90% au lieu du 86% actuel. Ce taux est calculé à partir d'une plage horaire de 42 heures par semaine.

Au pavillon Félix-Leclerc, la situation n'est guère plus rose. Le taux d'occupation des classes y est de 86% malgré l'addition d'une onzième classe (construite de l'intérieur) pendant la période estivale.

En prévision de la session d'hiver 1992 qui vient, la direction se voit dans l'obligation de construire de «l'intérieur» trois nouvelles classes à son pavillon Gabrielle-Roy.

Nous faisons vraiment face à une situation très cruciale... le collège doit songer à une expansion pour assurer les conditions favorables à un enseignement de qualité.

Comme s'il était utile de le mentionner, il faut également ajouter que l'ensemble des facteurs qui jouent cette année rend notre situation très problématique et justifie amplement la nécessité de s'engager dans une voie d'expansion de notre infrastructure.

Le devis actuel est basé sur une clientèle totale de 3 600 élèves répartie ainsi: 3 000 à Gabrielle-Roy et 600 à Félix-Leclerc. L'expansion du collège doit se faire au pavillon Félix-Leclerc qui, rappelons-le, a été conçu de façon à faciliter son expansion. Nous maintenons donc notre capacité à ce qu'elle est présentement au pavillon Gabrielle-Roy soit 3 000 élèves.

9 - LE DEVIS PÉDAGOGIQUE DE 1993-1999

Compte tenu de la prévision de clientèle de 4 200 élèves pour l'ensemble de la clientèle régulière inscrite à plein temps au Collège de l'Outaouais;

Compte tenu également des nouveaux programmes que le collège doit implanter pour répondre aux besoins du marché du travail;

Compte tenu des objectifs et des critères retenus pour définir nos prospectives de développement;
la direction du collège propose le devis présenté à la page suivante.

Ce devis donne une distribution 40% - 60% de la clientèle entre les deux (2) secteurs d'enseignement. Cette prévision repose premièrement sur l'observation des inscriptions ces dernières années et deuxièmement sur le postulat que l'accessibilité de certains programmes professionnels aura pour effet d'accroître la clientèle au secteur professionnel; nous croyons donc notre scénario réaliste.

Quant à la répartition des programmes entre les deux pavillons, elle procède des considérations générales suivantes:

1. Il y a d'abord la volonté d'offrir aux deux (2) pavillons une brochette intéressante de programmes. Nous songeons à ajouter le programme Arts (500.01) au pavillon Gabrielle-Roy.

2. Pour développer de nouveaux programmes, il faut de l'espace. Dans l'état actuel des choses et compte tenu du critère qui met de l'avant la nécessité de permettre le développement éventuel des deux (2) pavillons, il est devenu vite évident qu'il fallait créer de l'espace au pavillon Gabrielle-Roy. Sans quoi, il faut envisager que les huit (8) nouveaux programmes soient tous implantés à Félix-Leclerc. Pour permettre d'accueillir de nouveaux programmes à Gabrielle-Roy, nous croyons qu'il s'impose de déménager à Félix-Leclerc les programmes Électrotechnique et Technologie de systèmes ordinés qui, selon toute vraisemblance, seront fusionnés et feront partie, à partir de 1993, d'un seul et unique programme qui s'appellera Génie électrique (avec plusieurs voies de sortie).

   Cette opportunité, offerte aux deux (2) départements, est une occasion inespérée de faciliter la fusion. Les professeurs des deux (2) départements seront amenés à se pencher sur les futurs plans des laboratoires requis. Ceci constitue une belle occasion de réunir les professeurs autour d'un projet commun, bien terre à terre: un déménagement.

3. L'analyse de la clientèle actuellement inscrite au pavillon Félix-Leclerc révèle que les filles y sont, toutes proportions gardées, sur-représentées. Ceci, bien entendu, est largement imputable à la nature des programmes qui y sont offerts. En conséquence, nous devons ajouter des programmes qui attirent surtout une clientèle masculine pour assurer un certain équilibre.

DEVIS PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS

Programme	I	II	III	Total
Formation générale				
150 Sciences de la nature	235	200		435
300 Sciences humaines	520	555		1075
500.01 Arts	30	20		50
500.04 Arts plastiques	15	20		35
600 Lettres	50	35		85
Programme S.E.N.S. *				
Baccalauréat international **				
Total au général	850	830		1680
Formation professionnelle				
111.00 T. d'hygiène dentaire	35	30	25	90
140.01 Laboratoire médical	30	25	20	75
141.00 T. d'inhalothérapie et d'anesthésie	30	25	20	75
142.01 Techniques de radiodiagnostic	30	25	20	75
144.00 T. de réadaptation	30	25	20	75
180.01 Soins infirmiers	125	105	100	330
210.01 T. de chimie analytique	20	15	10	45
221.02 T. de génie civil	30	25	20	75
221.03 T. de la mécanique du bâtiment	30	25	20	75
230.01 T. de la cartographie	30	25	20	75
241.06 T. de génie mécanique	35	25	20	80
243.00 Électrotechnique	40	25		65
243.01 Électrodynamique			12	12
243.03 Électronique			13	13
247.01 T. des systèmes ordinés	30	25	20	75
310.01 T. policières	75	55	50	180
322.03 T.E.S.G.	35	25	20	80
351.03 T. d'éducation spécialisée	30	25	20	75
393.00 T. de la documentation	30	25	20	75
410.12 T. administratives	200	150		350
option finance			60	60
option gestion			30	30
option assurances			30	30
412.02 T. de gestion de bureau	30	25	20	75
420.00 Informatique	70	60	50	180
570.03 Désign d'intérieurs	30	25	20	75
570.06 Graphisme	30	25	20	75
Total du professionnel	1025	815	680	2520
Total du collège	1875	1645	680	4200

* Ce programme doit être greffé à un programme existant.

** Ce programme aurait pour effet de répartir autrement la clientèle.

4. Le pavillon Gabrielle-Roy dispose déjà, d'une certaine spécialisation dans le domaine des Techniques biologiques. Dans une volonté de consolider ce développement, nous croyons opportun de réserver l'enseignement des nouvelles techniques biologiques au seul pavillon Gabrielle-Roy.

5. En 1986, lors de l'élaboration du devis du pavillon Félix-Leclerc, il a été mis de l'avant l'intérêt à y développer un centre d'expertise en arts. C'est dans l'expression de cette volonté que nous y avons implanté le programme Design d'intérieurs. Pour poursuivre dans cette volonté de consolider l'enseignement des Arts appliqués, nous croyons tout à fait indiqué d'implanter le programme Graphisme à Félix-Leclerc.
   Nous contribuons ainsi à donner à ce pavillon une spécialité dans les arts qui fait contrepoids à la spécialisation en Techniques biologiques qu'on retrouvera à Gabrielle-Roy.

6. L'actuel pavillon Félix-Leclerc n'offre présentement aucune technique physique. Il nous est apparu important de combler cette lacune. C'est pourquoi, outre le déménagement du futur département de Génie électrique, nous estimons approprié d'y implanter les programmes Technologie de génie civil et Technologie de la mécanique du bâtiment pour lesquels nous souhaitons obtenir l'autorisation.

   Ainsi, nous assurons un certain équilibre entre les deux (2) pavillons: trois (3) programmes des techniques physiques offerts à chaque endroit.

7. Au niveau des techniques humaines, nous croyons que notre proposition est de nature à assurer un certain équilibre entre les deux (2) pavillons. Deux (2) programmes de cette famille seront également offerts à chaque pavillon.

8. Notre proposition vise à assurer la complémentarité des deux (2) pavillons. Plutôt que de créer des situations de compétition malsaine, nous croyons opportun de «spécialiser» chaque pavillon. C'est la raison pour laquelle nous ne croyons pas justifié d'offrir le même programme aux deux (2) pavillons. Bien entendu, le programme Techniques administratives demeure l'exception mais, les orientations des voies de sortie sont très différentes et justifient une certaine différenciation.

Les deux (2) pages qui suivent représentent les devis de chaque pavillon et la répartition proposée qui satisfait adéquatement et les principes et les critères mis de l'avant dans le chapitre 6 sur les Perspectives de développement.

DEVIS PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS

PAVILLON GABRIELLE-ROY

Programme	I	II	III	Total
Formation générale				
150 Sciences de la nature	150	125		275
300 Sciences humaines	400	435		835
500.01 Arts	15	10		25
600 Lettres	50	35		85
Programme S.E.N.S. *				
Baccalauréat international **				
Total au général	615	605		1220
Formation professionnelle				
111.00 T. hygiène dentaire	35	30	25	90
140.01 Laboratoire médical	30	25	20	75
141.00 T. d'inhalothérapie et d'anesthésie	30	25	20	75
142.01 Techniques de radiodiagnostic	30	25	20	75
144.00 T. de réadaptation	30	25	20	75
180.01 Soins infirmiers	125	105	100	330
210.01 T. chimie analytique	20	15	10	45
230.01 T. de la cartographie	30	25	20	75
241.06 T. de génie mécanique	35	25	20	80
310.01 T. policières	75	55	50	180
393.00 T. de la documentation	30	25	20	75
410.12 T. administratives	150	110		260
option finance			60	60
option assurances			30	30
412.02 T. de gestion de bureau	30	25	20	75
420.00 Informatique	70	60	50	180
Total du professionnel	720	575	485	1780
Total du pavillon	1335	1180	485	3000

* Ce programme doit être greffé à un programme existant.

** Ce programme aurait pour effet de répartir autrement la clientèle.

DEVIS PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS

PAVILLON FÉLIX-LECLERC

Programme	I	II	III	Total
Formation générale				
150 Sciences de la nature	85	75		160
300 Sciences humaines	120	120		240
500.01 Arts	15	10		25
500.04 Arts plastiques	15	20		35
Programme S.E.N.S. *				
Total au général	235	225		460
Formation professionnelle				
221.02 T. de génie civil	30	25	20	75
221.03 T. de la mécanique du bâtiment	30	25	20	75
243.00 Électrotechnique	40	25		65
243.01 Électrodynamique			12	12
243.03 Électronique			13	13
247.01 T. des systèmes ordinés	30	25	20	75
322.03 T.E.S.G.	35	25	20	80
351.03 T. d'éducation spécialisée	30	25	20	75
410.12 T. administratives	50	40		90
option gestion			30	30
570.03 Désign d'intérieurs	30	25	20	75
570.06 Graphisme	30	25	20	75
Total du professionnel	305	240	195	740
Total du pavillon	540	465	195	1200

* Ce programme doit être greffé à un programme existant.

10 - CALENDRIER D'IMPLANTATION

De façon à permettre le développement gradué de chaque pavillon, et compte tenu des ressources humaines en place, et de façon à permettre au collège d'obtenir dans un délai raisonnable les espaces requis pour accueillir sa clientèle, nous proposons le calendrier qui suit:

1993-1994

Déménagement des départements Électrotechnique et Technologie de systèmes ordinés du pavillon Gabrielle-Roy au pavillon Félix-Leclerc.

Addition de la voie de sortie Assurances dans le programme Techniques administratives.

1994-1995

Au pavillon Félix-Leclerc

- Implantation des programmes:
  - 221.02 Technologie du génie civil;
  - 221.03 Technologie de la mécanique du bâtiment;
  - 351.03 Techniques d'éducation spécialisée.

Au pavillon Gabrielle-Roy

- Implantation du programme:
  - 140.01 Laboratoire médical
- Implantation du «programme» SENS (greffé à un ou plusieurs programmes existants).

1995-1996

Au pavillon Félix-Leclerc

- Implantation du programme:
  - 570.06 Graphisme.

Au pavillon Gabrielle-Roy

- Implantation du programme:
  - 144.00 Techniques de réadaptation.
- Implantation du programme menant au baccalauréat international.

1996-1997

Au pavillon Gabrielle-Roy

- Implantation du programme:
  - 141.00 Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie.

1997-1998

Au pavillon Gabrielle-Roy

- Implantation du programme:
  - 142.01 Techniques de radiodiagnostic.

1993-1999

Tant à Gabrielle-Roy qu'à Félix-Leclerc, il y aura lieu d'ajouter des programmes... les analyses de besoin devront se poursuivre dans les années qui viennent. Pour l'instant, les données sont trop fragmentaires. On peut entrevoir des développements en:

- Tourisme;
- Foresterie;
- Agriculture;
- Muséologie.

Il ne faut surtout pas oublier que notre capacité à implanter de nouveaux programmes dépend de plusieurs facteurs. Citons: l'évolution de nos clientèles, l'évolution du marché du travail, les espaces disponibles, la disponibilité des ressources humaines, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire 1991-1992. - Fédération des cégeps.

Bilodeau, Paul. - Rapport d'analyse du programme Art et technologie des média. - Janv. 1987 - 69 p. - Préparé pour la Direction générale de l'enseignement collégial.

Boileau, J. - Étude sur la situation des finissants et des finissantes, secteur professionnel, Collège de l'Outaouais, promotion mai 1990. - [Préparé par le] Service de placement. - Avril 1991. Les rapports des années antérieures ont également été utilisés.

Bouvier, Luc. - Développement du Collège de l'Outaouais : document de travail. - Sept. 1991. - 10 p.

Bouvier, Luc. - Portrait de l'Outaouais. - Juin 1991. - 33 p. - Document produit pour le Conseil diocésain de pastorale de l'Archidiocèse de Gatineau-Hull.

Collège de l'Outaouais. - Mémoire présenté au Conseil des collèges dans le cadre de la tournée de consultation sur les priorités de l'enseignement collégial «Vers l'an 2000». - Mars 1991. - 20 p.

Duclos, Bertrand. - Caractéristiques et perspectives de l'économie du marché du travail : région Outaouais : 1989-90 à 1991-92. - Avec la collaboration de Jacqueline Loiselle et de Lucie Myre Lauzon. - Mai 1991. - 68, 13 p. - Étude préparée pour la Direction de planification stratégique, Réseau Outaouais, Emploi et Immigration Canada.

Dumont, Johanne ; Huot, Gaétane. - L'éducation en région frontalière : Outaouais. - Mars 1991. - 62, 15, 1 p. - Étude préparée pour le Ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale de l'Outaouais et les Commissions scolaires de la région administrative 07.

Évolution des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle menant à un DEC, à l'enseignement ordinaire et à temps complet, de 1985 à 1990 : outil d'évaluation et de planification des programmes professionnels dans le réseau collégial. - [Préparé par le] Service de planification des programmes [du Ministère de l'éducation du gouvernement du Québec]. - Mai 1991. - [13] p.

Favreau, Lyse. - Les programmes et les secteurs de formation professionnelle dans les collèges publics au service de l'enseignement aux adultes de 1984 à 1989 : quelques observations. - [Québec] : Service de la planification des programmes 1991. - 53 p. - (Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial ; vol. 5). - ISBN 2-550-2173-4.

Favreau, Lyse ; Belleau, Jacques ; Roy, Martine. - Les programmes et les secteurs de formation professionnelle dans les collèges privés et les écoles gouvernementales de 1984 à 1989. - Version rév. - [Québec] : Direction générale de l'enseignement collégial, 1991. - 128 p. - (Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial ; vol. 4).

Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial - Volume III : Les programmes de formation professionnelle à l'enseignement régulier de 1984 à 1988. - Quelques observations. - Septembre 1989.

Girard, Yvon. - Rapport de recherche sur les besoins de formation professionnelle ou de perfectionnement en information écrite. - Déc. 1986. - 66 p. - Préparé pour la Direction générale de l'enseignement collégial.

Girard, Yvon. - Rapport de recherche sur les besoins de formation professionnelle ou de perfectionnement en radiodiffusion. - Déc. 1986. - 64 p. - Préparé pour la Direction de l'enseignement collégial.

Girard, Yvon. - Rapport de recherche sur les besoins de formation professionnelle ou de perfectionnement en vidéographie ou en télévision. - Mai 1986, rév. déc. 1986. - 54 p.

Girard, Yvon. - Résumé des rapports de recherche sur les besoins de formation professionnelle ou de perfectionnement en publicité, en information écrite, en radiodiffusion et en vidéographie ou en télévision. - Déc. 1986. - 33 p. - Préparé pour la Direction de l'enseignement collégial.

Lahdiri, N. - Perspectives professionnelles de l'Outaouais 1992-1994. - M.M.S.R.F.P. - À paraître. Nous avons toutefois obtenu, par les bons soins de M. Lahdiri, la liste, selon le C.C.D.P., des indices sur les perspectives professionnelles pour cette période.

Laporte, Michel. - Étude prospective en vue de l'établissement de nouveaux programmes professionnels : analyse sommaire des besoins de main-d'oeuvre du marché du travail de l'Outaouais. - Sept. 1991. - 26 p.

La relance au collégial : situation au 31 mars 1990 des diplômés et des diplômées 1988-1989 de l'enseignement collégial : formations générale et professionnelle. - [Québec] : Direction générale de l'enseignement collégial, 1991.

Poirier, Maxime ; Fournier, Claire P. - Les programmes de l'enseignement professionnel à l'enseignement régulier de 1984 à 1989 : quelques observations. - [Québec] : Direction générale de l'enseignement collégial, 1989. - 166 p. - (Gestion du développement des programmes dans le réseau collégial ; vol. 3).

Pour améliorer la santé et le bien-être de la population. L'Outaouais à l'heure des priorités : Problèmes socio-sanitaires prioritaires et objectifs de résultats à atteindre d'ici l'an 2000. - [Préparé par le] C.R.S.S.S.O. - Document de consultation. - Janvier 1991.

Rapports P736ST36 du 19 décembre 1989 et P736ST36 du 28 janvier 1991. - [Préparé par le] S.R.A.M.

Collège de l'Outaouais

ANNEXES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU COLLÈGE DE L'OUTAOUAIS 1993-1994 À 1998-1999

Février 1992

Siège social et Pavillon Gabrielle-Roy: 333 boul. Cité des Jeunes C.P. 5220 Succ. A Hull (Qc) J8Y 6M5 (819) 770-4012
Pavillon Félix-Leclerc: 820 boul. La Gappe Gatineau (Qc) J8T 7T7 (819) 243-9000
Fax: (819) 770-3855

ANNEXE I

Tableau: Évolution de la clientèle globale par programme, de 1980 à 1991.

Graphiques: Évolution de la clientèle totale pour chaque programme, de 1980 à 1991 (18 graphiques).

ANNEXE II

Tableau: Évolution des inscriptions en 1re année dans les programme professionnels de 1983 à 1991.

Graphiques: Évolution des inscriptions en 1re année dans chaque programme professionnel de 1983 à 1991 (14 graphiques).

ANNEXE III

Liste des programmes autorisés par la D.G.E.C. au Collège de l'Outaouais, mise à jour le 10 janvier 1992.

ANNEXE IV

Liste des organismes et personnes ayant soumis un avis sur le plan préliminaire de développement.

ANNEXE V

Lettres d'appui au plan de développement.

ANNEXE I

Tableau: Évolution de la clientèle globale par programme, de 1980 à 1991.

Graphiques: Évolution de la clientèle totale pour chaque programme, de 1980 à 1991 (18 graphiques).

EVOLUTION DE LA CLIENTELE GLOBALE PAR PROGRAMME

Programme	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
150.00 Sciences de la nature	451	538	536	578	612	645	601	533	517	509	503	523
300.00 Sciences humaines	972	1061	994	958	1005	1055	1169	1171	1174	1238	1287	1371
500.01 Arts	30	26	22	23	22	16	57	76	62	57	47	13
500.04 Arts plastiques *	66	69	58	49	42	35						38
600.01 Lettres	67	54	69	66	56	47	44	56	58	53	48	90
Total général	1586	1748	1679	1674	1737	1798	1871	1836	1811	1857	1885	2035
111.00 T. d'hygiène dentaire							24	53	70	80	71	84
180.01 Soins infirmiers	158	182	192	190	178	205	233	241	238	238	236	255
210.01 T. de chimie analytiqu	4	15	38	57	85	68	42	23	22	23	36	49
230.01 T. de la cartographie	101	107	129	123	95	88	63	48	47	56	56	85
241.06 T. de génie mécanique									18	26	43	59
243.00 Electrotechnique	228	291	315	304	255	177	143	131	107	101	109	91
247.01 T. des systèmes ordinés				35	86	97	101	78	58	53	39	59
310.01 T. policières	153	173	159	151	126	169	185	181	165	146	183	196
322.03 T.E.S.G.						34	52	48	53	68	70	75
393.00 T. de la documentation	68	67	56	61	64	73	80	71	67	48	40	55
410.12 T. administratives	307	311	376	406	380	334	321	240	225	182	234	321
412.02 T. de gestion de bureau	202	175	183	219	206	197	168	143	119	96	86	91
420.00 Informatique	197	314	444	393	248	146	100	99	92	81	113	154
570.03 Désign d'intérieurs							28	46	68	74	76	73
Total professionnel	1418	1635	1892	1939	1723	1588	1540	1402	1349	1272	1392	1647
Total du collège	3004	3383	3571	3613	3460	3386	3411	3238	3160	3129	3277	3682

* A partir de 1986, les clientèles des programmes 500.01 et 500.04 sont fusionnées.

Clientèle au 20 septembre; à l'exception de 1991.

Evolution de la clientèle totale

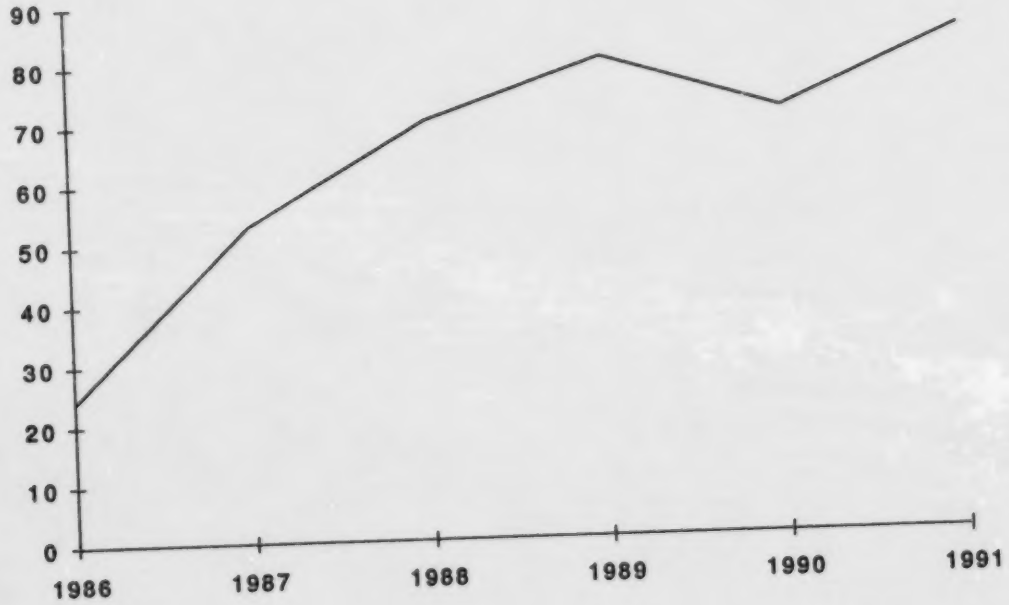

Evolution de la clientèle totale

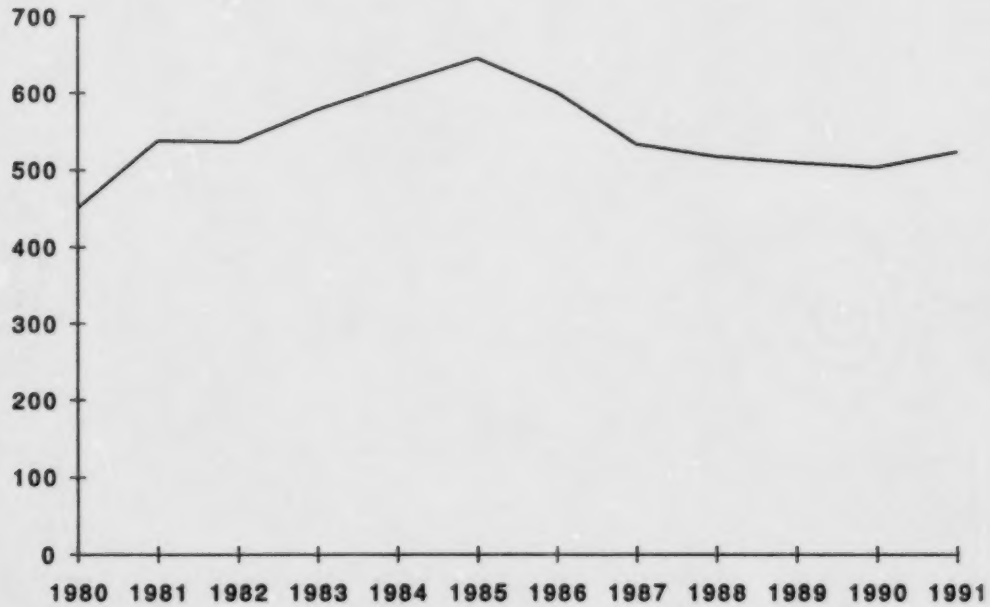

Evolution de la clientèle totale

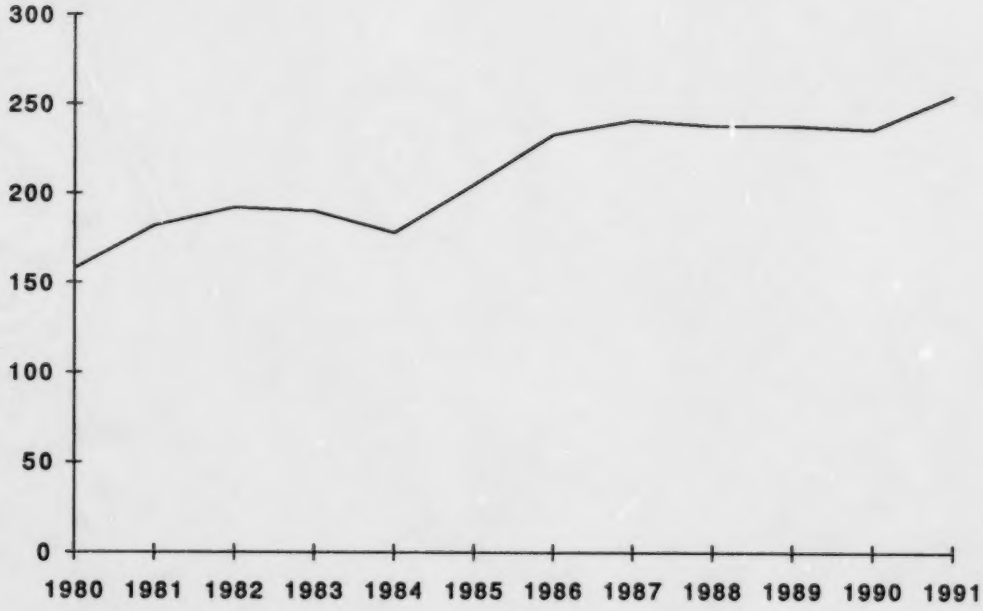

Evolution de la clientèle totale

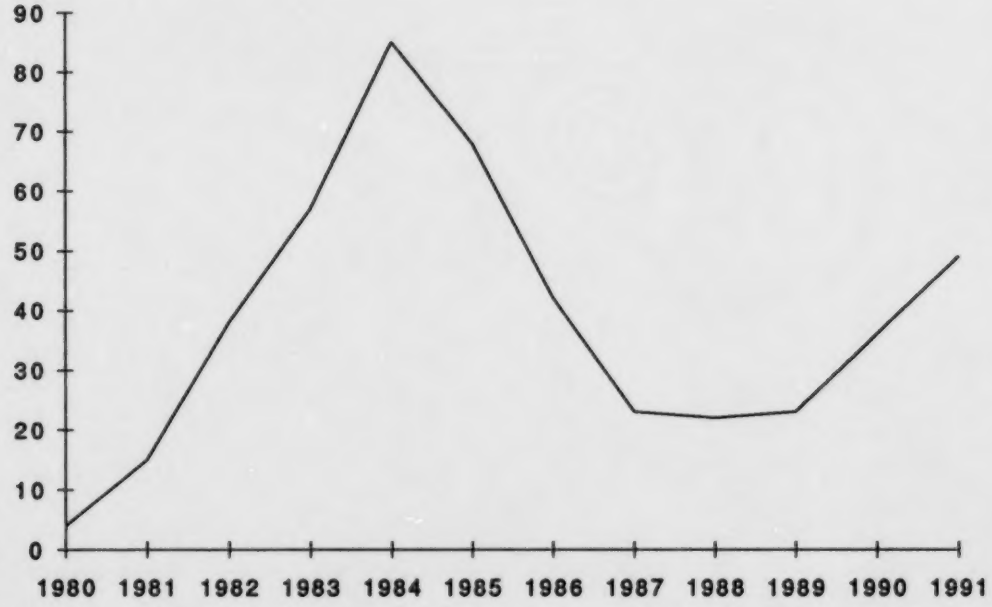

Evolution de la clientèle totale

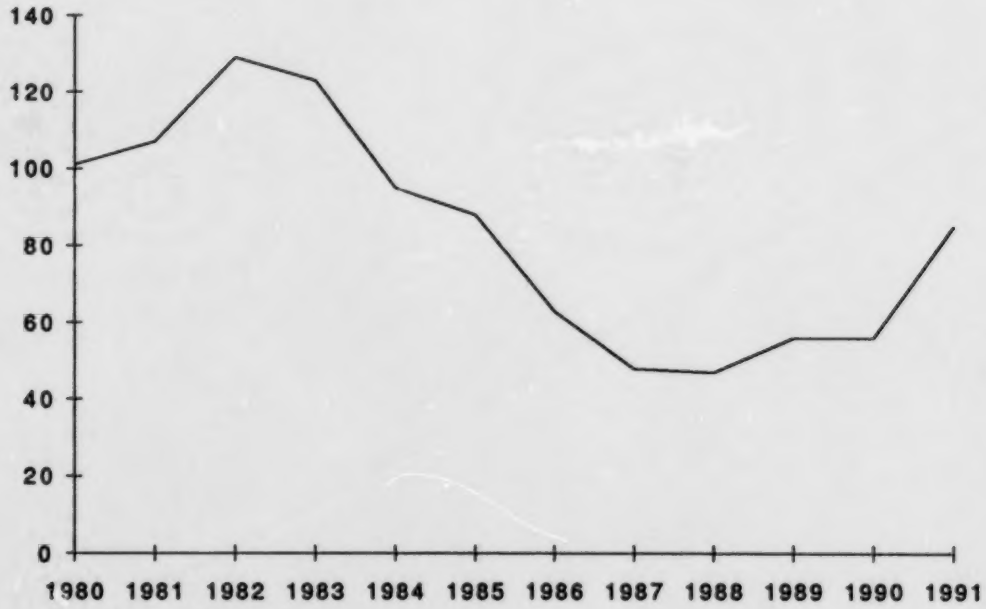

Evolution de la clientèle totale

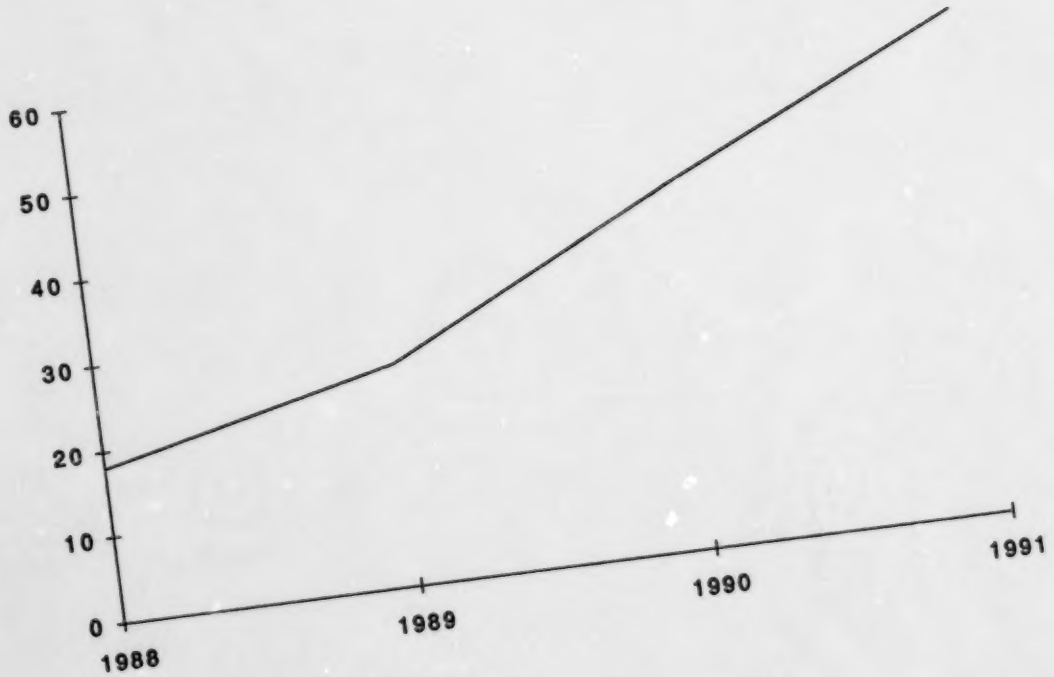

Evolution de la clientèle totale

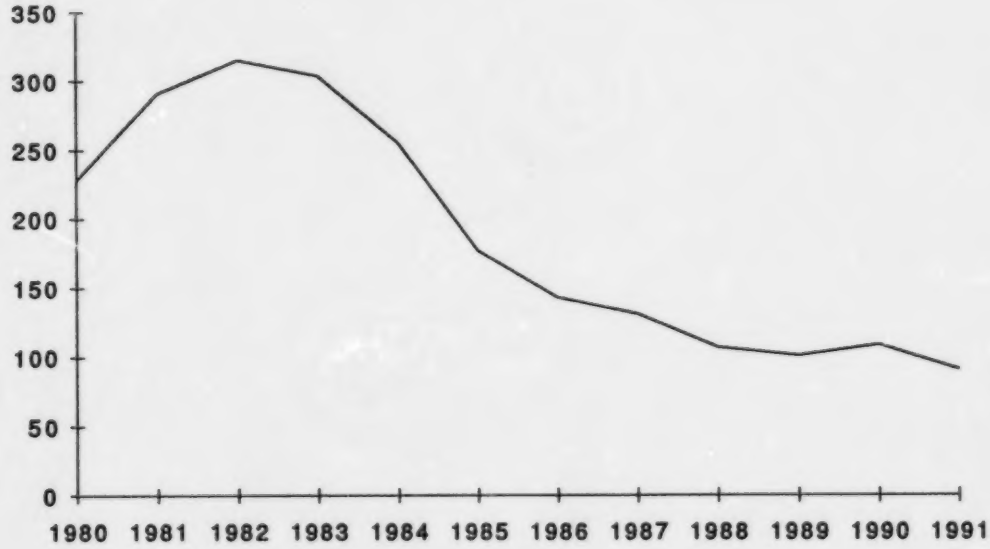

Evolution de la clientèle totale

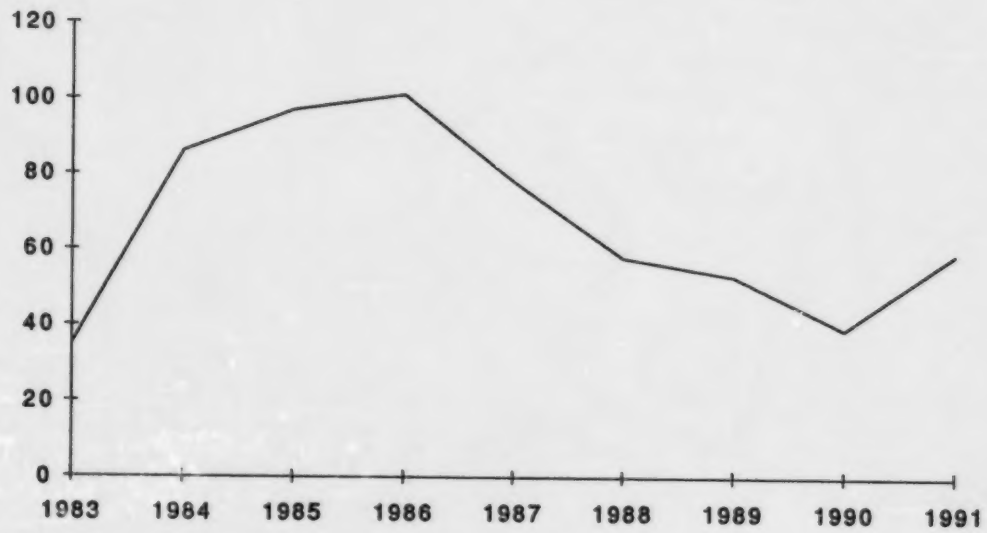

Evolution de la clientèle totale

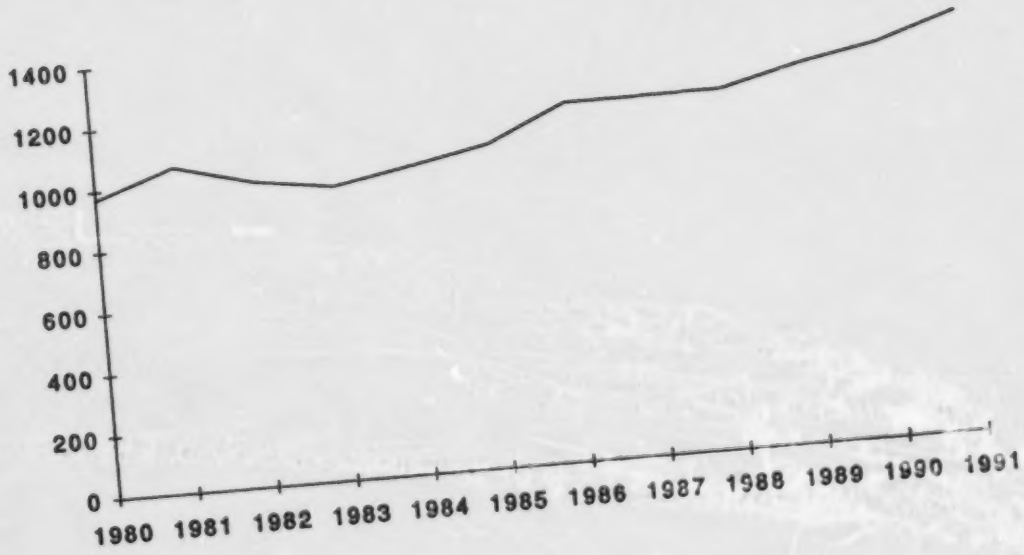

Evolution de la clientèle totale

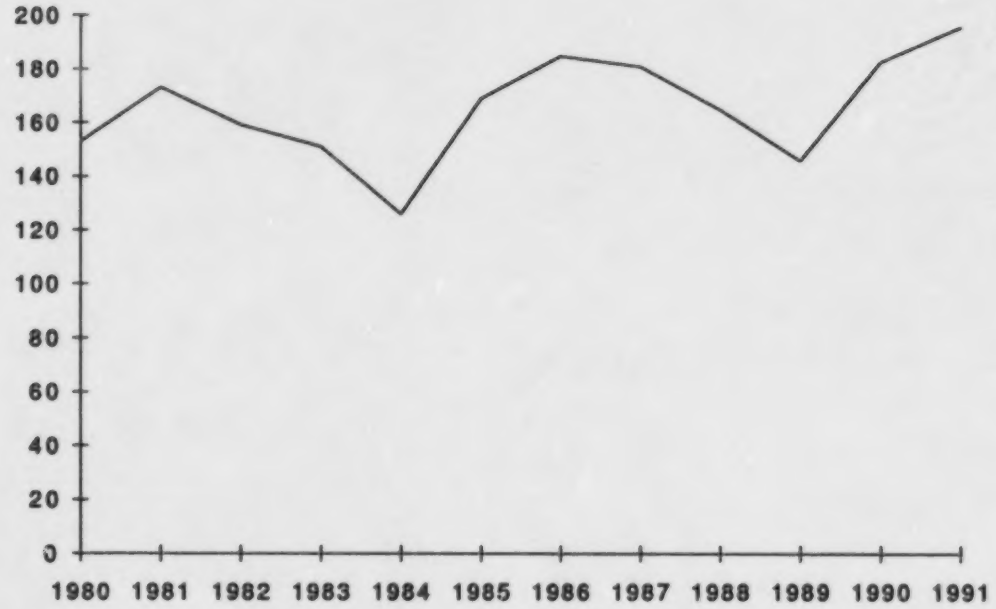

Evolution de la clientèle totale

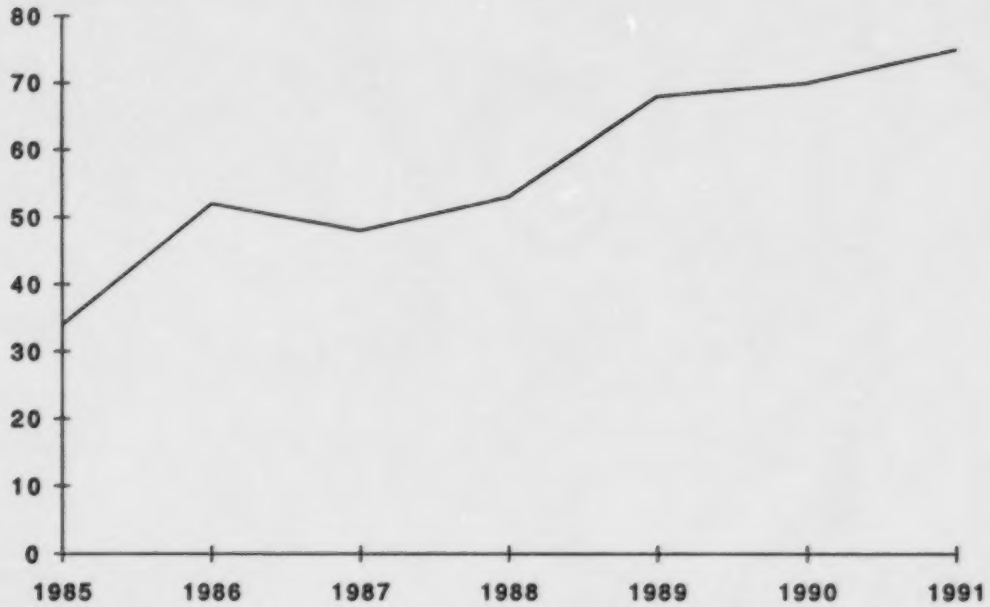

Evolution de la clientèle totale

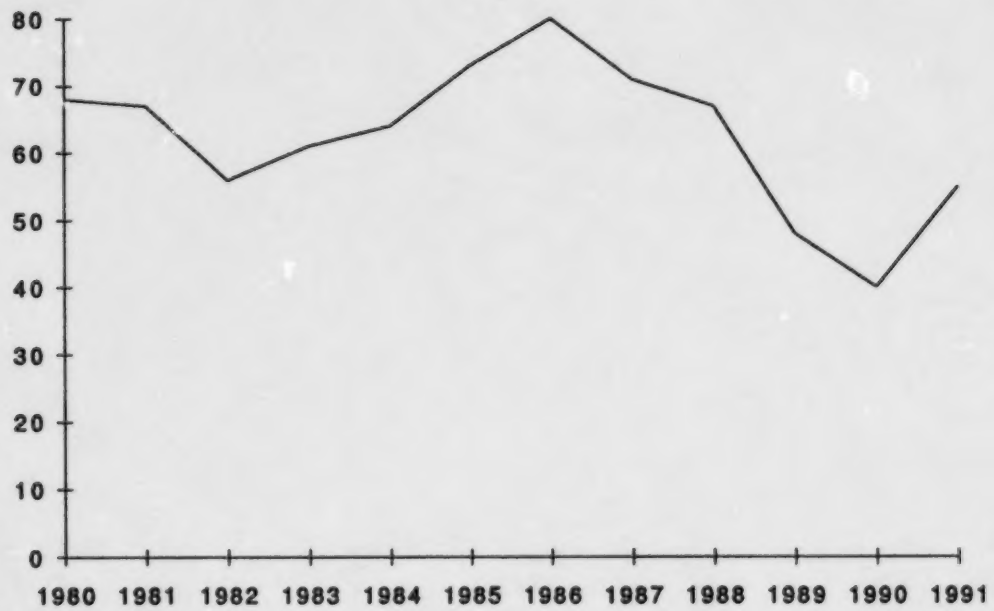

Evolution de la clientèle totale

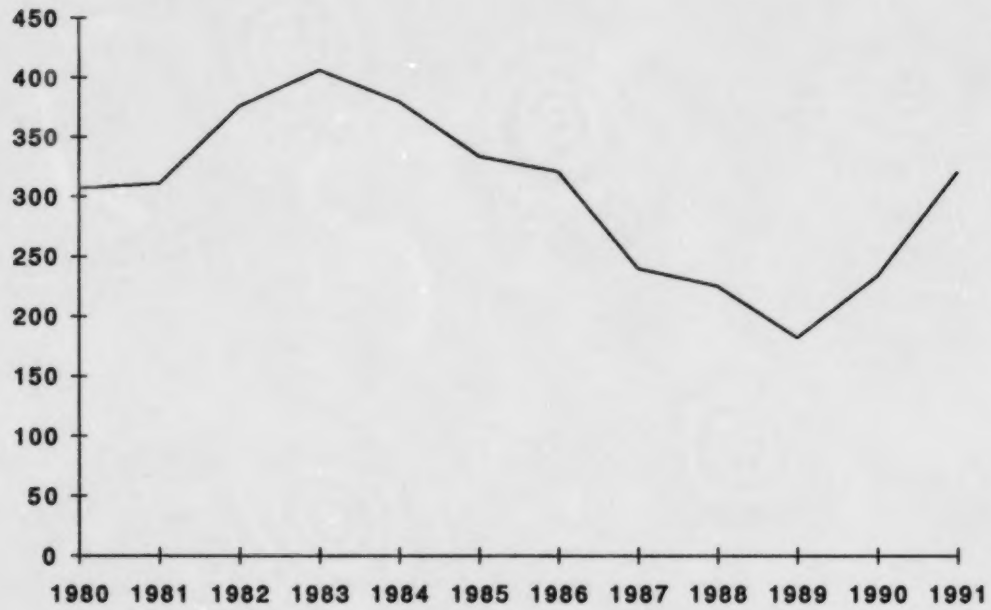

Evolution de la clientèle totale

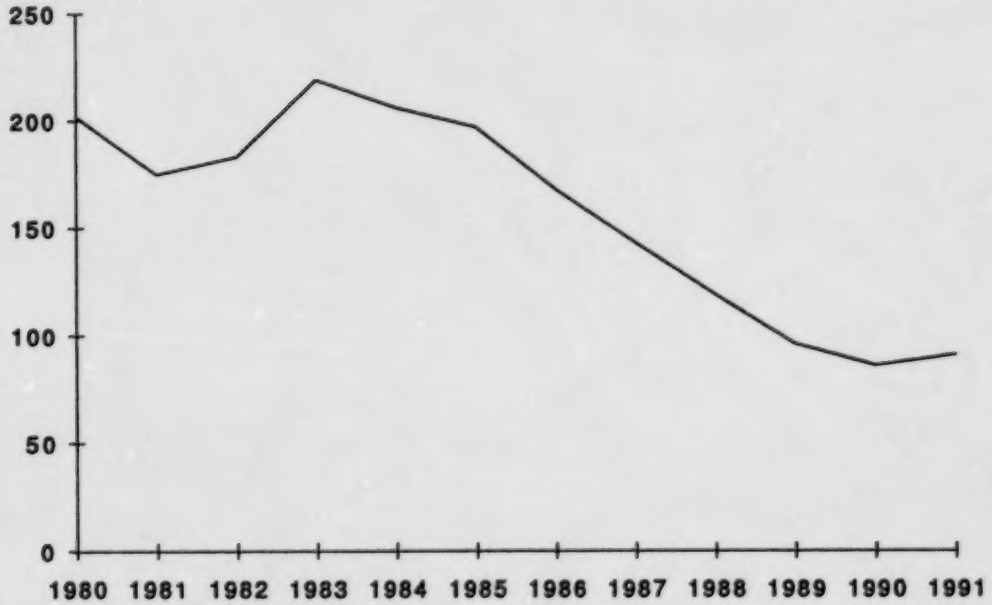

Programme Techniques de gestion de bureau 412.02

Evolution de la clientèle totale

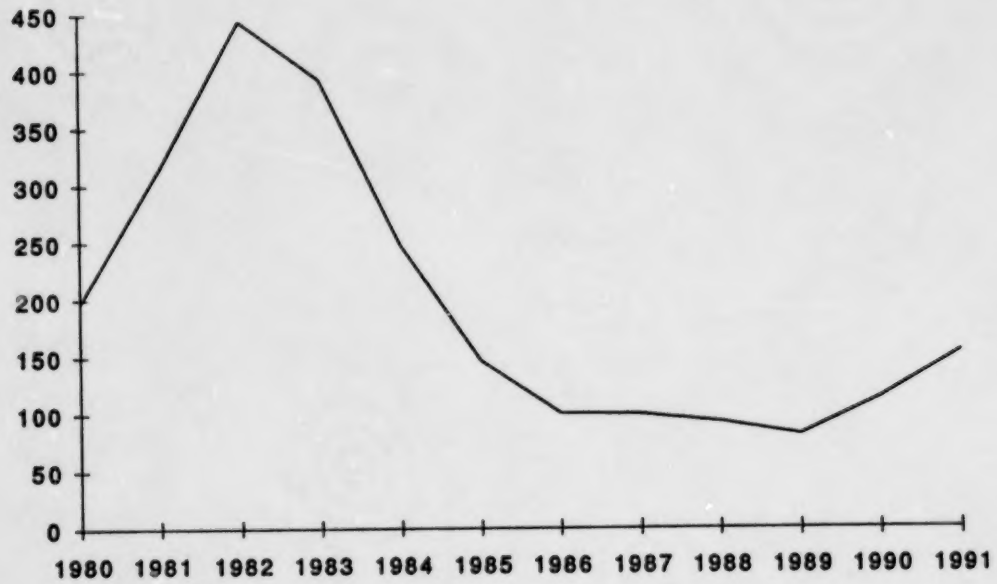

Evolution de la clientèle totale

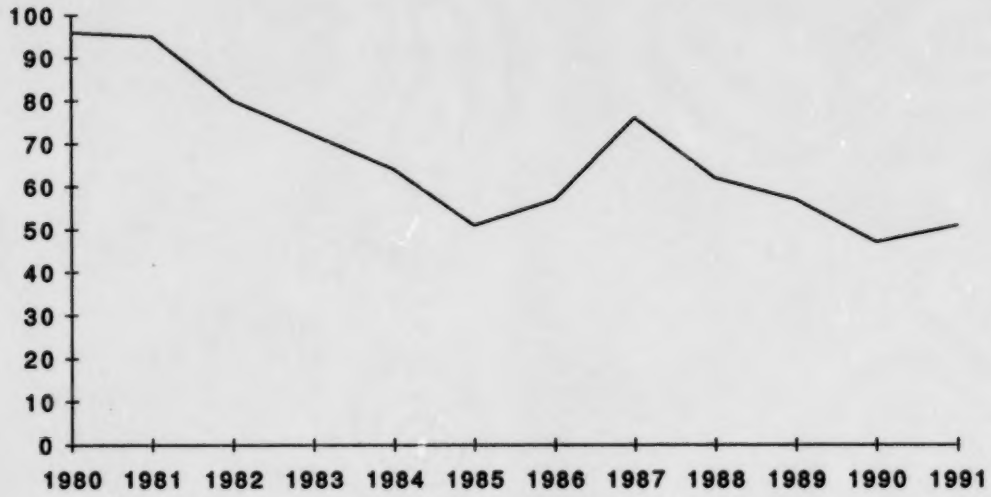

Programmes Arts et Arts plastiques 500.01 et 500.04

Evolution de la clientèle totale

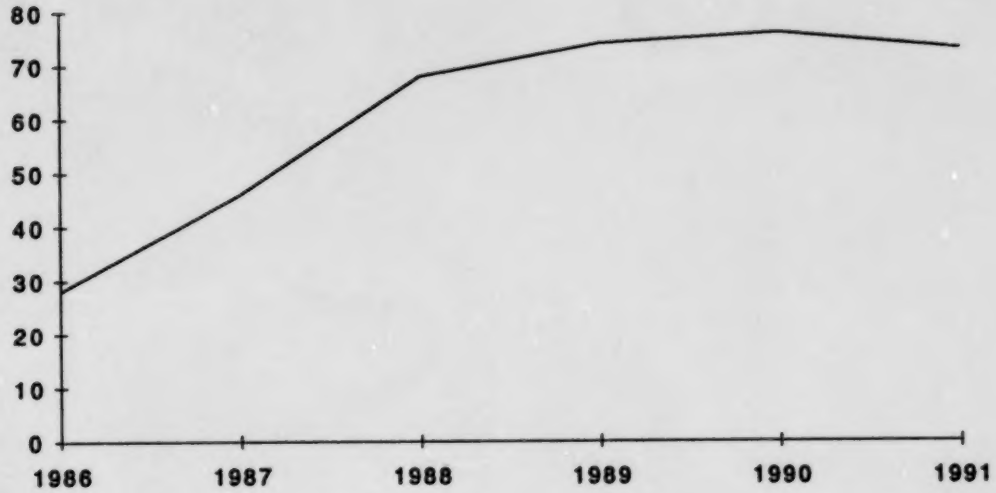

Evolution de la clientèle totale

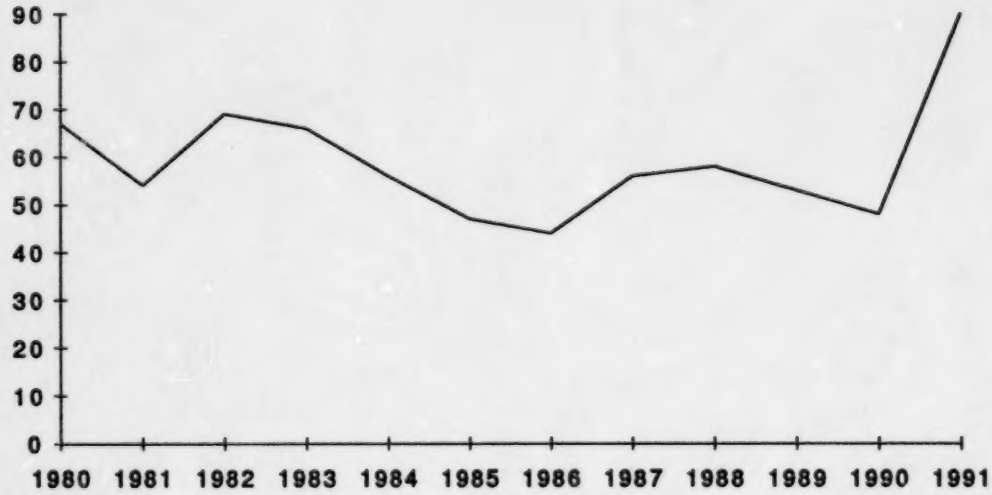

ANNEXE II

Tableau: Évolution des inscriptions en 1re année dans les programme professionnels de 1983 à 1991.

Graphiques: Évolution des inscriptions en 1re année dans chaque programme professionnel de 1983 à 1991 (14 graphiques).

Evolution des inscriptions en 1ère année dans les programmes professionnels

Programme	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
111.00 T. d'hygiène dentaire				24	30	23	22	28	32
180.01 Soins infirmiers	70	67	91	87	87	86	98	93	107
210.01 T. de chimie analytique	28	42	33	14	5	16	17	19	25
230.01 T. de la cartographie	60	35	39	15	15	21	25	19	46
241.06 T. de génie mécanique						17	16	24	27
243.00 Electrotechnique	144	102	66	65	59	36	50	55	39
247.01 T. des systèmes ordiné	35	68	55	58	31	22	21	15	37
310.01 T. policières	61	63	83	76	70	54	42	76	75
322.03 T.E.S.G.			34	31	22	23	27	35	40
393.00 T. de la documentation	26	34	35	38	29	22	13	21	35
410.12 T. administratives	210	179	156	167	110	104	83	126	164
412.02 T. de gestion de bureau	144	98	118	77	71	50	37	45	38
420.00 Informatique	192	95	49	61	47	47	38	61	84
570.03 Désign d'intérieurs				28	33	28	33	35	34
Total	970	783	759	741	609	549	522	652	783

Clientèle au 20 septembre; à l'exception de 1991.

Evolution des inscriptions en 1ère année

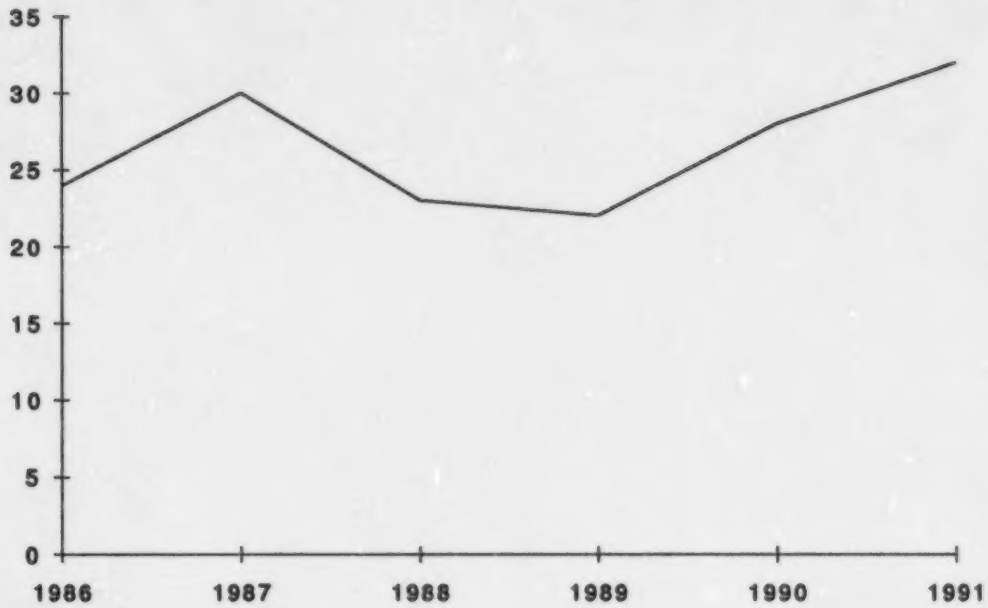

Evolution des inscriptions en 1ère année

Evolution des inscriptions en 1ère année

Evolution des inscriptions en 1ère année

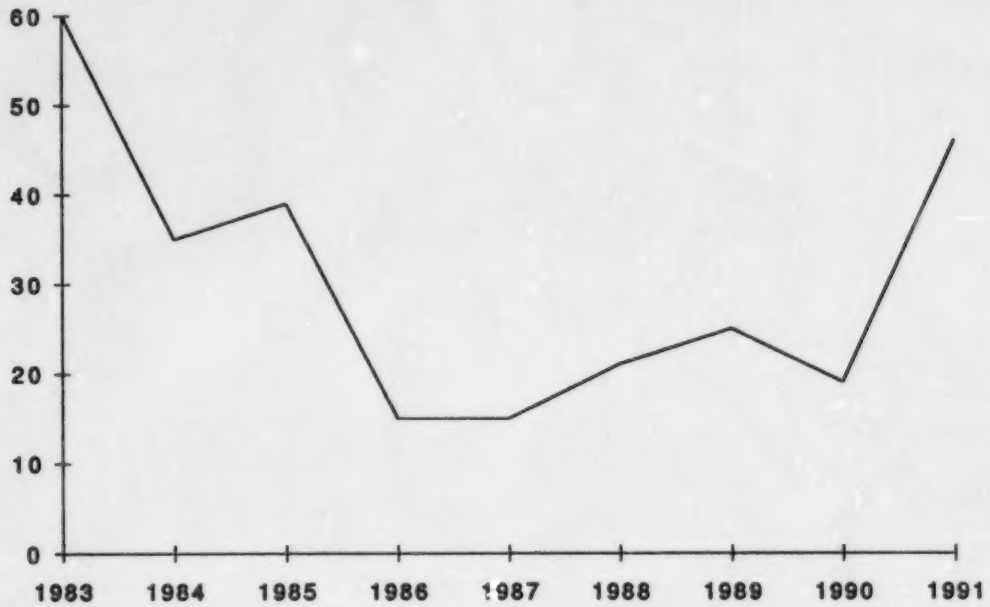

Evolution des inscriptions en 1ère année

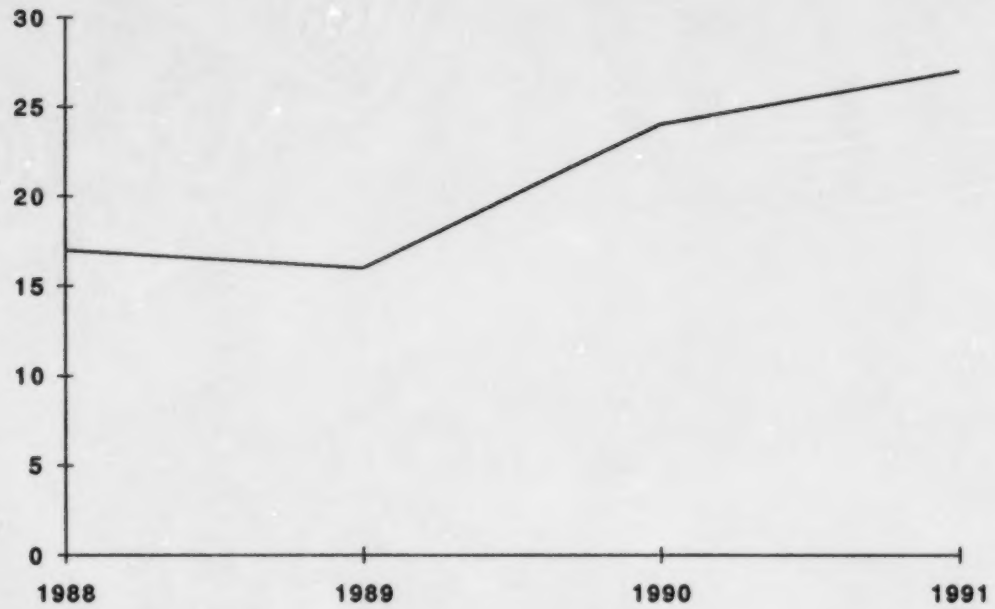

Evolution des inscriptions en 1ère année

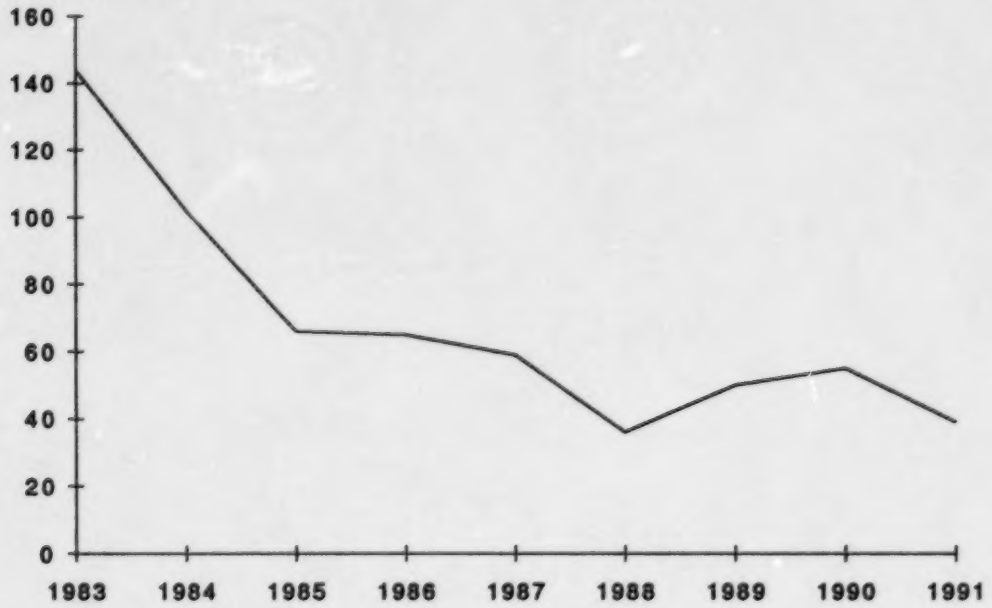

Programme Electrotechnique 243.00

Evolution des inscriptions en 1ère année

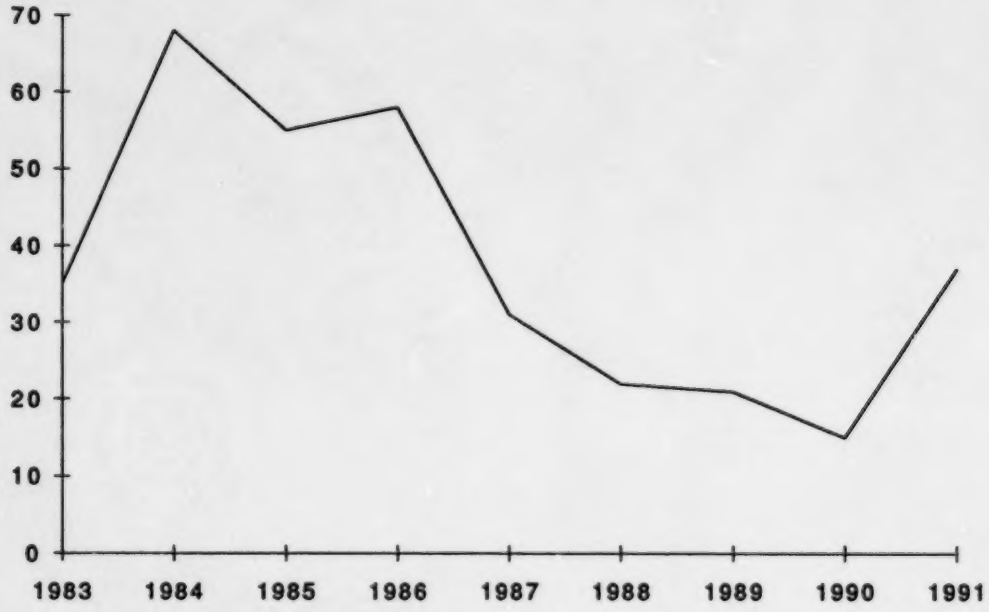

Evolution des inscriptions en 1ère année

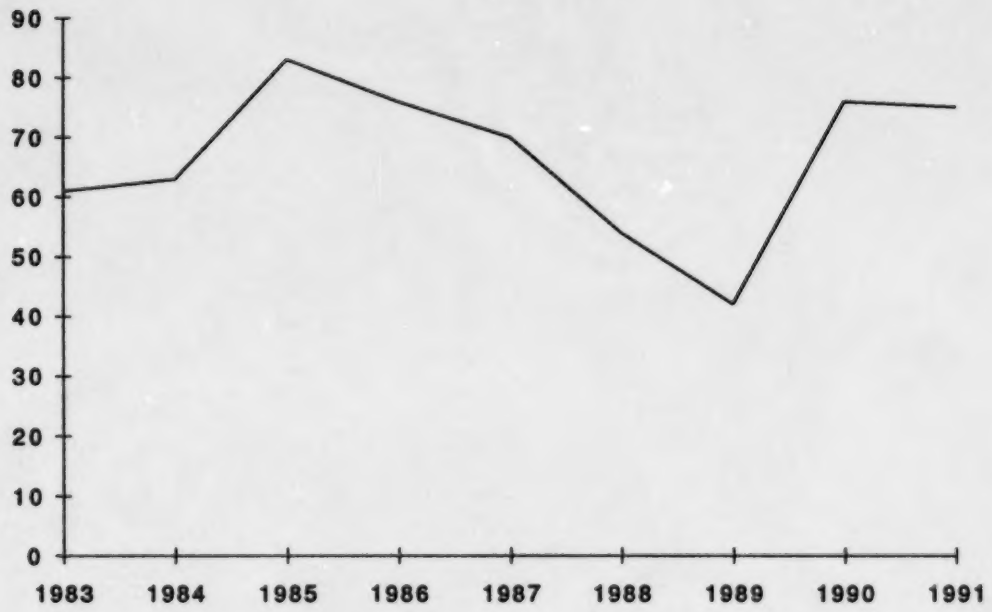

Evolution des inscriptions en 1ère année

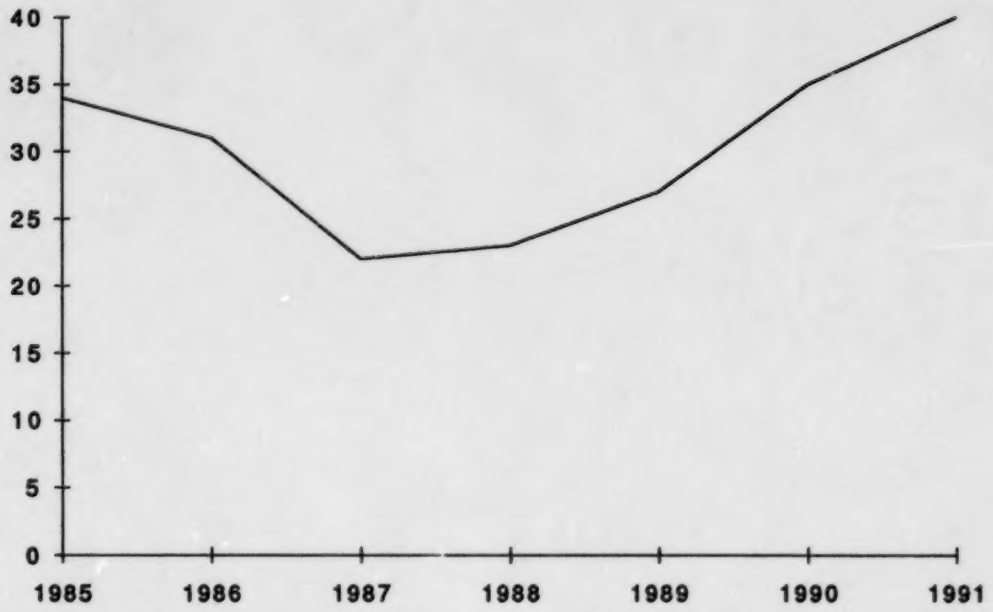

Evolution des inscriptions en 1ère année

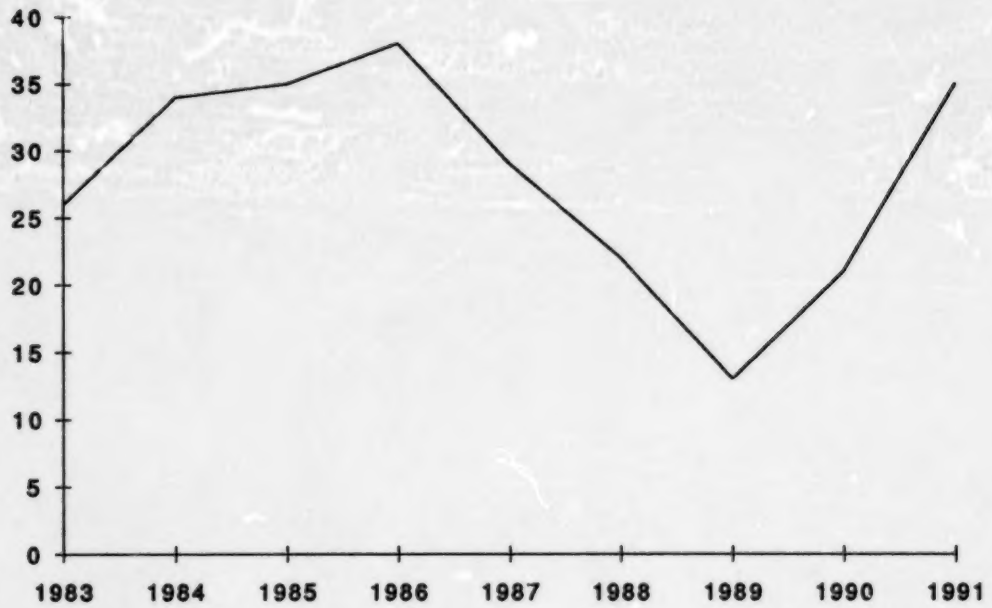

Evolution des inscriptions en 1ère année

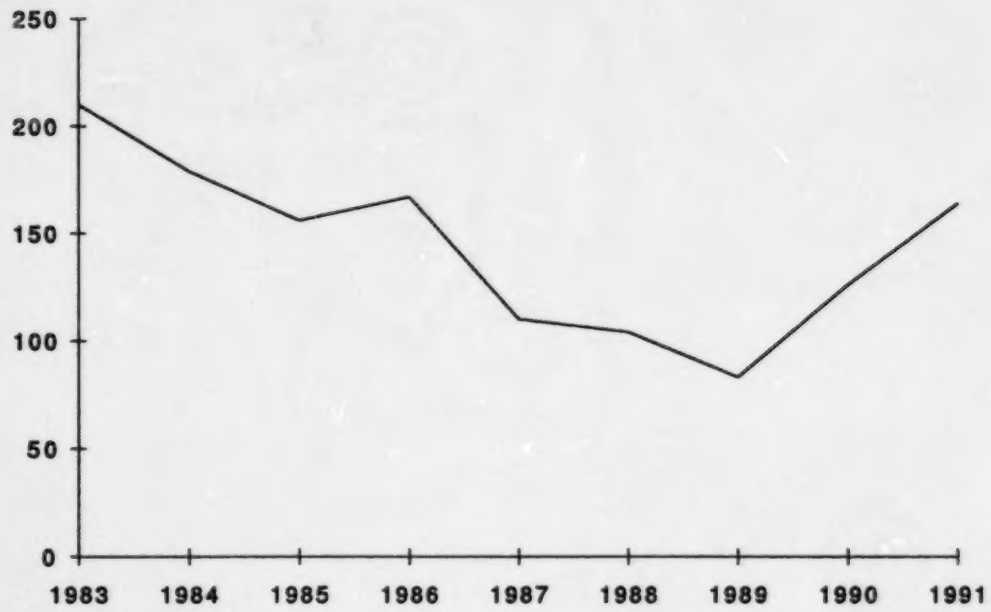

Programme Techniques administratives 410.12

Evolution des inscriptions en 1ère année

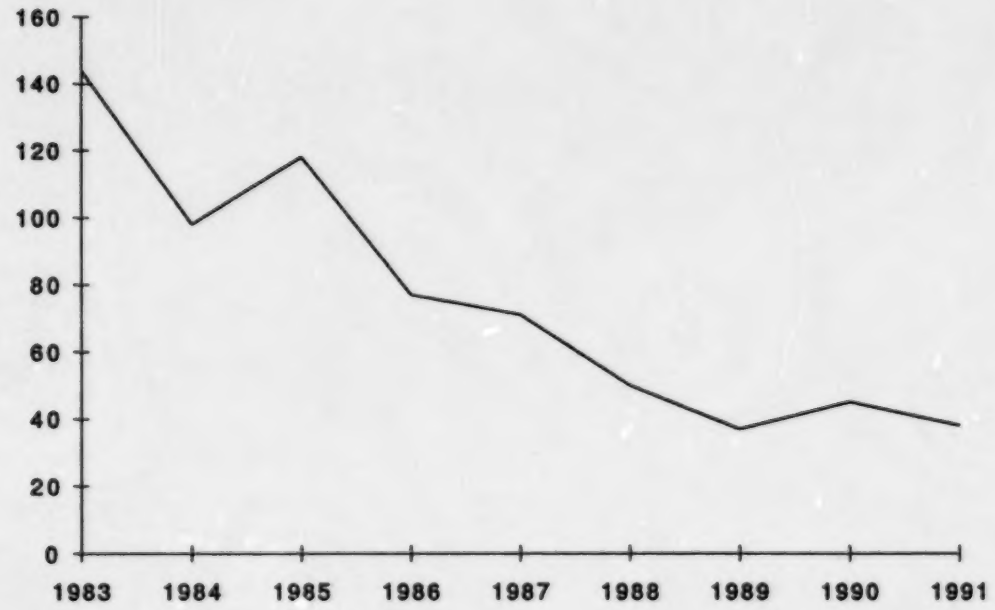

Evolution des inscriptions en 1ère année

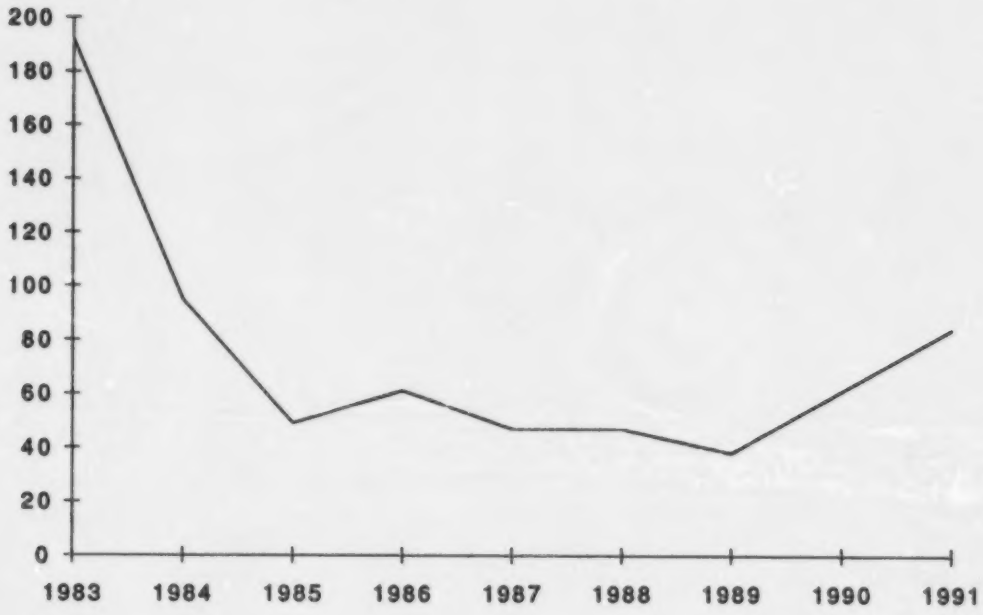

Programme informatique 420.00

Evolution des inscriptions en 1ère année

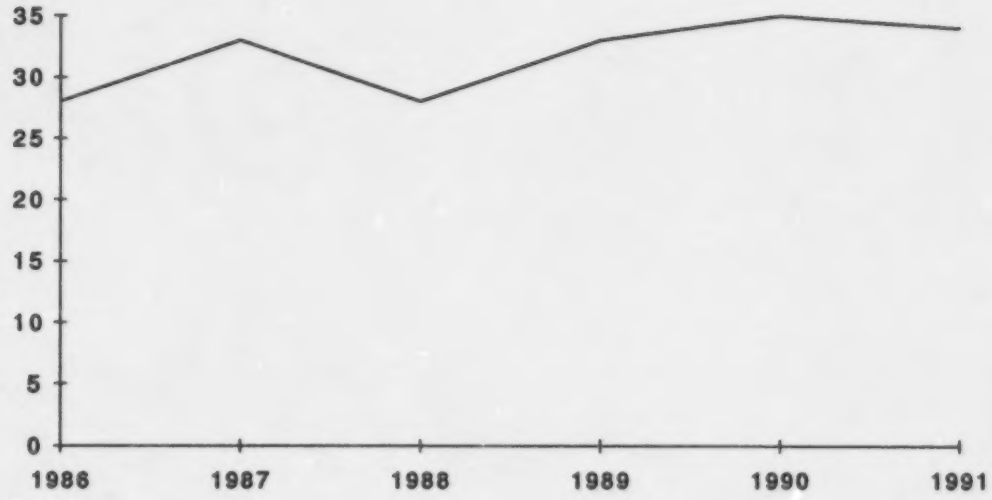

ANNEXE III

Liste des programmes autorisés par la D.G.E.C. au Collège de l'Outaouais, mise à jour le 10 janvier 1992.

Liste des programmes autorisés par la D.G.E.C.

au Collège de l'Outaouais.

D.E.C. - Diplôme d'études collégiales

111.01	Tech. d'hygiène dentaire (83 unités)
180.01	Soins infirmiers (91 2/3 unités)
180.21	Tech. infirmières - recyclage (74 unités)
200.01	Sciences (58 2/3 unités)
210.01	Techniques de chimie analytique (90 1/3 unités)
230.01	Technologie de la cartographie (91 2/3 unités)
241.06	Techniques de génie mécanique (91 unités)
243.01	Electrodynamique (91 2/3 unités)
243.03	Electronique (91 2/3 unités)
247.01	Technologie de systèmes ordinés (90 2/3 unités)
300.01	Sciences humaines (50 2/3 à 53 1/3 unités)
310.01	Techniques policières (88 1/3 unités)
322.03	Techniques d'éducation en services de garde (91 unités)
393.00	Techniques de la documentation (85 2/3 unités)
410.12	Techniques administratives (85 1/3 à 90 unités)
	- option finance
	- option gestion
412.02	Techniques de bureau (90 unités)
420.00	Informatique (90 unités)
420.01	Informatique (90 à 90 2/3 unités)
500.01	Arts (54 2/3 unités)
500.04	Arts plastiques (62 1/3 unités)
570.03	Aménagement d'intérieurs (88 unités)
600.01	Lettres (50 2/3 unités)

A.E.C. - Attestation d'études collégiales

		Période de fin
190.43	Aménagement forestier (30 unités)	
210.31	Initiation à la chimie analytique (38 unités)	
210.33	Chimie-biologie (35 1/3 unités)	
230.31	Topométrie (35 unités)	
310.31	Initiation aux techniques policières (24 1/3 unités)	
310.36	Enquête (28 1/3 unités)	
310.37	Patrouille (28 unités)	
310.38	Police et relations commununautaires (25 2/3 unités)	
310.39	Administration policière (21 2/3 unités)	
310.42	Tech. correctionnelles - agents d'unité résidentielle (58 unités)	
311.35	Prévention des incendies (24 1/3 unités)	
310.44	Agents de sécurité	
410.30	Initiation à l'administration (23 2/3 unités)	
410.32	Gestion de personnel (16 à 18 1/3 unités)	
410.39	Conseiller en épargne (30 2/3 unités)	
410.91	Initiation à la gestion industrielle (17 1/3 unités)	
414.31	Initiation à l'administration du tourisme (26 2/3 unités)	
420.31	Technicien en informatique (23 2/3 unités)	
900.02	Bureautique et comptabilité (33 à 36 2/3 unités)	Automne 1993
900.08	Bureautique (32 2/3 unités)	Retiré - 30 juin 1991
900.13	Techniques géodésiques (32 unités)	Hiver 1994
900.26	Microprocesseurs (19 unités)	Hiver 1992
900.28	Electronique industrielle (20 1/3 unités)	Hiver 1992
900.29	Planification des installations électriques (20 1/3 unités)	Hiver 1992
900.31	Télécommunications (26 2/3 unités)	Hiver 1992
900.39	Enseignement pratique (véhicule de promenade) (16 1/3 unités)	Hiver 1992
900.41	Enseignement théorique (véhicule de promenade ou motocyclette) (15 unités)	Hiver 1992
900.43	Techniques de médiatique (43 1/3 unités)	Hiver 1993

		Période de fin
900.44	Informatique: actualisation (24 1/3 unités)	Automne 1992
900.50	Techniques forestières:	
	administration et aménagement (38 1/3 unités)	Hiver 1992
900.51	Techniques d'accueil pour enfants	
900.52	Techniques d'accueil pour adultes	
900.58	Actualisation professionnelle	
	en soins infirmiers (15 unités)	Automne 1993
900.62	Actualisation en bureautique (23 1/3 à 26 1/3 unités)	Automne 1993
900.63	Bureautique: maîtrise des processus	
	(17 1/3 unités)	Retiré - 30 juin 1991
900.64	Bureautique: gestion d'un système	
	(17 2/3 unités)	Retiré - 30 juin 1991
900.67	Techniques d'aménagement d'intérieurs (47 1/3 unités)	Hiver 1993
900.70	Conseiller-ère en services financiers (29 unités)	Eté 1992
900.78	Actualisation en électronique numérique (15 1/3 unités)	Hiver 1992
900.86	Pratique des affaires en agriculture	
900.82	Finance: comptabilité (min. 19 unités)	Hiver 1993
900.90	Gestion: secrétaires-trésoriers	
	de municipalités (20 1/3 unités)	Eté 1994
900.91	Gestion: micro-informatique appliquée (18 unités)	Automne 1993
900.94	Techniques d'éducation en services de garde	
	(28 unités)	Hiver 1992
900.95	Techniques de management en sécurité-incendie	
901.01	Technologie de réseaux de systèmes ordinés	
	(51 2/3 unités)	Hiver 1992
901.20	Techniques policières (22 2/3 unités)	Automne 1992
901.28	Ordinateurs et instrumentation (18 1/3 à 19 1/3 unités)	Eté 1992
901.33	Traitement des eaux de consommation	
	et des eaux usées (33 unités)	Eté 1992
901.38	Commerce de bien immobilier (17 à 19 1/3 unités)	Automne 1992
901.39	Conseils financiers (16 1/3 à 20 2/3 unités)	Hiver 1993
901.44	Techniques du génie industriel (29 1/3 unités)	Automne 1991
901.47	Microprocesseurs	Eté 1993
901.48	Administration fiduciaire (51 1/3 unités)	Automne 1992
901.49	Assurances (min. 48 unités)	Hiver 1992
901.55	Gestion des documents administratifs (16 1/3 à 16 2/3 unités)	Hiver 1993

		Période de fin
901.62	Bâtiment et structure (28 unités)	Eté 1993
901.63	Inspection et contrôle en génie civil (38 1/3 unités)	Eté 1993
901.65	Géotechnique et matériaux (20 1/3 unités)	Eté 1993
901.71	Sûreté industrielle et commerciale (25 2/3 à 26 1/3 unités)	Automne 1994
901.72	Finance (20 2/3 à 22 unités)	Hiver 1993
901.73	Initiation à l'administration (22 unités)	Automne 1993
901.76	Arpentage foncier (31 1/3 unités)	Hiver 1994
901.79	Démarrage d'entreprises (18 2/3 unités)	Été 1994
901.81	Techniques de micro-informatique (36 à 37 1/3 unités)	Été 1994

C.E.C. - Certificat d'études collégiales

210.51	Techniques de chimie analytique (64 1/3 unités)
210.53	Techniques de chimie-biologie (64 1/3 unités)
230.52	Techniques géodésiques (64 unités)
243.53	Electronique (65 unités)
243.55	Electrotechnique générale (44 1/3 unités)
243.57	Electronique industrielle (64 2/3 unités)
243.58	Planification des installations électriques (64 2/3 unités)
243.60	Télécommunications (65 1/3 unités)
243.61	Microprocesseurs (63 1/3 unités)
247.50	Micro-ordinateur général (34 2/3 unités)
322.53	Techniques d'éducation en services de garde (64 1/3 unités)
351.51	Techniques d'éducation spécialisée (63 1/3 unités)
393.51	Techniques de la documentation (59 unités)
410.50	Finance (53 1/3 unités)
410.52	Personnel (53 unités)
410.53	Gestion financière informatisée (49 2/3 unités)
410.54	Gestion industrielle (50 2/3 unités)
410.55	Assurances générales (53 unités)
410.58	Gestion municipale (49 unités)
410.66	Techniques administratives (56 unités)
412.62	Techniques de bureautiques (44 1/3 à 46 unités)
420.51	Programmeur-euse analyste (64 2/3 unités)
420.52	Programmeur-programmeuse analyste (min - 63 1/3, max - 64 unités)

D.P.E.C. - Diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial

310.75 **Administration policière (21 2/3 unités)**
310.76 **Enquêtes spéciales (12 unités)**
310.78 **Police et société (10 unités)**

ANNEXE IV

Liste des organismes et personnes ayant soumis un avis sur le plan préliminaire de développement.

Liste des organismes et personnes ayant soumis un avis sur le plan préliminaire de développement

Organismes et personnes de l'extérieur

Caucus des députés provinciaux de l'Outaouais.

La Commission scolaire d'Aylmer

M.E.Q. - Direction régionale de l'Outaouais

Secrétariat régional de la Concertation de l'Outaouais

Commission scolaire de la Haute-Gatineau

Université du Québec à Hull

Commission scolaire Outaouais-Hull

Ville de Gatineau

Commission scolaire des Draveurs

Communication-Québec, Direction régionale, bureau de Hull

Réjean Lafrenière, député de Gatineau à l'Assemblée nationale

Robert Moreau, Regroupement des collèges de la région de l'Outaouais

Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais

Travaux publics Canada

Départements, services et personnes du collège

Jean-François Nadeau, enseignant, Collège de l'Outaouais

Marthe Francoeur, responsable de la bibliothèque, Collège de l'Outaouais

Les enseignantes et enseignants du département de Design d'intérieur, Collège de l'Outaouais

Robert Lauzier, enseignant, Collège de l'Outaouais

Le regroupemeent des enseignantes et enseignants de sciences et de mathématiques du pavillon Félix-Leclerc, Collège de l'Outaouais

Département de mathématiques, Collège de l'Outaouais

Département des Arts, Collège de l'Outaouais

Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de l'Outaouais

Le département de psychologie, Collège de l'Outaouais

Le département de physique, Collège de l'Outaouais

Le personnel du pavillon Félix-Leclerc, Collège de l'Outaouais

Claude Rainville, conseiller pédagogique, Collège de l'Outaouais

Enseignantes et enseignants des Sciences et techniques administratives, pavillon Félix-Leclerc, Collège de l'Outaouais

Association de parents des étudiantes et étudiants du Collège de l'Outaouais

Département de français, Collège de l'Outaouais

Département de Technologie de systèmes oridnés, Collège de l'Outaouais

Service aux étudiants, Collège de l'Outaouais

Commission pédagogique, Collège de l'Outaouais

ANNEXE V

Lettres d'appui au plan de développement.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction régionale de l'Outaouais

Hull, le 25 octobre 1991

Monsieur Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C.P. 5220, Succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Monsieur le Directeur général,

Denis Dugal m'a confié votre envoi du 21 octobre dernier, contenant le Plan préliminaire de développement de votre institution de 1993 à 1998. Son contenu m'a grandement intéressé. Je crois que notre région a tout à gagner des développements que vous envisagez.

La partie sur la formation professionnelle m'apparaît tout à fait pertinente, si je garde en tête les données de notre étude récente sur l'éducation en région frontalière et dont vous avez déjà copie.

Recevez, monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.

Jacques Desrosiers
Directeur régional adjoint

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4e étage
Hull, (Québec) J8X 4C2 (819) 772-3382
Télécopieur: (819) 772-3955

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député de Gatineau

Québec, le 31 octobre 1991

Monsieur Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais
333 boulevard Cité des Jeunes
C.P. 5220, succursale A
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Mónsieur,

J'accuse réception de votre lettre datée du 21 octobre 1991 et des documents qui l'accompagnaient concernant le plan de développement du Collège de 1993-1994 à 1997-1998.

J'ai pris connaissance avec intérêt de ce document et je souscris d'emblée aux recommandations que vous formulez. Comme vous le soulignez à l'intérieur du plan, l'Outaouais se distingue par un accroissement de sa clientèle qui dépasse la moyenne provinciale, mais elle se distingue aussi, malheureusement, par la proportion relativement faible du nombre de programmes qui y sont offerts par rapport à d'autres régions du Québec, du moins si je m'en remets à vos statistiques.

Je note aussi avec satisfaction que vos projets prévoient que l'expansion du collège doit se faire au pavillon Félix-Leclerc. Bien que ce pavillon ne soit pas directement situé dans ma circonscription, nombre de jeunes de la partie de la ville de Gatineau faisant partie de mon comté y sont inscrits. D'autre part, une telle décision tombe sous le coup de la logique du développement démographique qu'a connu la région au cours des dernières années.

Je me permets de vous encourager fortement à développer la mise en place d'un diplôme d'études collégiales en tourisme. L'Outaouais constitue une importante destination touristique et cette industrie constitue la planche de salut pour plusieurs des secteurs. Je constate aussi que vos efforts pour développer certains cours liés à la forêt et à l'exploitation forestière n'ont pas donné les résultats escomptés mais je vous encourage à poursuivre dans cette voie.

.../2

Hôtel du Parlement
Bureau 3.151
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 644-5980

C.P. 149
Kazabazua (Québec)
J0X 1X0
(819) 467-3420
Sans frais : 1-800-567-3446
Fax : (819) 467-3424

Finalement, il m'apparaît important de souligner l'écart quasi catastrophique qui existe entre les régions rurales et la zone urbaine au niveau du taux de passage du secondaire au collégial. Un écart de 20% sépare effectivement la zone de la CSR de l'Outaouais et celle de la Haute-Gatineau. Quand on sait que le manque de scolarité est un des facteurs de sous-développement de ces régions, je considère qu'il s'agit là d'un problème urgent auquel tous les intervenants du domaine scolaire devraient s'attaquer sans délai.

En terminant, j'ose espérer que ces commentaires pourront enrichir votre réflexion et je tiens à vous assurer de mon concours dans vos démarches. A cette fin j'entends sensibiliser mon collègue et ministre de l'Éducation, Monsieur Michel Pagé, à la problématique particulière de votre collège et de la région de l'Outaouais.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le député de Gatineau,

Réjean Lafrenière

Réjean Lafrenière
RL/GL/cl

La commission scolaire d'Aylmer

Place des Pionniers
115, rue Principale, 2e étage
Aylmer (Québec) J9H 3M2

Le 5 novembre 1991

Monsieur Bernard Bélanger
Secrétaire général
Collège de l'Outaouais
Siège social et Pavillon Gabrielle-Roy
Cité des Jeunes
C.P. 5220, Succ. A
Hull, (Québec)
J8Y 6M5

Monsieur,

La commission scolaire d'Aylmer a pris connaissance du Plan préliminaire de développement du Collège de l'Outaouais 1993-1994 à 1997-1998.

Nous considérons que le développement d'un programme de baccalauréat international au Collège de l'Outaouais est important et essentiel, qu'il correspond à un besoin du milieu, vu que d'ici cinq (5) ans un certain nombre d'élèves de la région obtiendront un diplôme d'études secondaires internationales qui sera décerné par l'École internationale de l'Outaouais. Ces élèves souhaiteront et pourront poursuivre leurs études dans le cadre d'un programme d'un baccalauréat international si ce type de programme existe dans notre région.

Veuillez recevoir, Monsieur le secrétaire général, mes meilleures salutations.

Le directeur général,

Guy Benoit

GB/lf

ASSEMBLÉE NATIONALE

Robert LeSage
Député de Hull

Québec, le 19 novembre 1991

Monsieur Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité-des-Jeunes
C.P. 5220, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 octobre me transmettant copie du plan préliminaire de développement de votre institution de 1993 à 1998.

Les députés de l'Outaouais ont discuté du sujet lors de la réunion du caucus régional tenue aujourd'hui et après avoir parcouru votre document, c'est à l'unanimité que nous vous confirmons notre appui aux démarches que vous entreprendrez auprès des instances gouvernementales pour l'actualisation dudit plan.

Espérant que cette initiative contribuera à maintenir la qualité des services que vous dispensez à notre population étudiante, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert LeSage
Président, caucus de l'Outaouais

c.c.: députés de l'Outaouais

Hôtel du Parlement
Bureau RC. 99
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 644-9954

975, boul. St-Joseph
Bureau 122
Hull (Québec)
J8Z 1W8
(819) 778-5021
FAX : (819) 778-1397

Commission scolaire des Draveurs
225, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec J8P 1K3
(819) 663-9221 Télécopieur (819) 663-6176

Cégep de l'Outaouais
Services pédagogiques
27 NOV. 1991
REÇU

Le 25 novembre 1991

Monsieur Keith Anderson
CEGEP de l'Outaouais
333, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4

Objet: Plan de développement du Collège de l'Outaouais

Monsieur,

Tel que demandé, vous trouverez en annexe, copie de la résolution E91-9111 "Plan de développement du Collège de l'Outaouais".

Espérant bonne réception, recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur des Ressources éducatives

Bernard W. Morissette

BWM\mcl

Commission scolaire des Draveurs
225, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec J8P 1K3
(819) 663-9221 Télécopieur (819) 663-6176

COMITÉ EXÉCUTIF

EXTRAIT du livre des délibérations du comité exécutif de la Commission scolaire des Draveurs.

E91-9111 **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU COLLEGE DE L'OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Collège de l'Outaouais relativement à un plan de développement s'échelonnant de 1993 à 1998;

CONSIDÉRANT l'étude de ce plan;

CONSIDÉRANT que ce plan permettra d'améliorer les services pour nos élèves qui fréquenteront un jour le Collège de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que l'augmentation de clientèle que connaît actuellement la Commission scolaire des Draveurs se réflètera sans doute au niveau collégial;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Gatineau a la plus haute densité de population et le taux de croissance le plus élevé de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les recommandations des ressources éducatives et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mariette Sigouin que la Commission scolaire des Draveurs appuie les démarches du Collège de l'Outaouais face à la réalisation de son plan de développement 1992-1998.

Que la Commission scolaire des Draveurs demande au Collège de l'Outaouais d'explorer la mise en place du plus grand nombre possible de programmes au Pavillon Félix-Leclerc afin de desservir à Gatineau la clientèle de niveau collégial.

Que dans son document final de présentation, le Collège de l'Outaouais fasse également référence à la population de Gatineau lorsqu'il cite des chiffres relativement à la population (référence pages 25 et 26 du document de travail).

Adoptée

VRAIE COPIE d'une résolution adoptée par mesdames et messieurs les commissaires à leur session ordinaire du 18 novembre 1991 à laquelle il y avait quorum.

Donné à Gatineau, ce 20 novembre 1991.

Gérard Emond
Secrétaire général

COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE-GATINEAU

331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5
Téléphone: (819) 449-7866 - Télécopieur: (819) 449-6083

DIRECTION
GÉNÉRALE

Le 25 novembre 1991

Monsieur Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C.P. 5220
Succ. A
HULL (Qué.)
J8Y 6M5

Monsieur,

Au nom de la commission scolaire de la Haute-Gatineau, nous tenons à assurer le Collège de l'Outaouais de notre appui dans son plan de développement.

Il nous apparaît important que les étudiants de l'Outaouais puissent recevoir leur formation dans un collège de leur région en ayant accès à un plus grand nombre de programmes. Nous considérons aussi que le développement de l'Outaouais est étroitement lié à celui du Collège et que celui-ci ne peut se soustraire à sa mission en formation technique, surtout si on souhaite l'intégration de cette nouvelle main d'oeuvre dans notre région.

Face au développement récent de la Cité collégiale, il est impératif que le Collège de l'Outaouais prenne toutes les mesures nécessaires pour éviter le drainage de sa clientèle vers une autre province.

Comme nous travaillons depuis plusieurs années en étroite collaboration avec le Collège de l'Outaouais nous sommes en mesure de constater son dynamisme.

Nous souhaitons donc que ce dernier évolue et s'exprime de façon encore plus tangible dans la Haute-Gatineau.

LP/ae

Louis Pelletier
Directeur général

Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec)
J8X 3X7
Téléphone: (819) 595-3910
Bureau du recteur

Le 27 novembre 1991

Monsieur Émile Demers
Directeur général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C.P. 5220, succursale A
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Monsieur le directeur général,

J'ai bien reçu votre lettre du 18 octobre 1991 et copie de votre Plan préliminaire de développement du Collège de l'Outaouais pour les années 1993-1998. Je vous en remercie.

Les principes et les critères qui sont mis de l'avant par le Collège me semblent inspirés par une saine conception de ce que cela implique que d'être un établissement collégial implanté en région comme vous l'êtes en Outaouais québécois. Les projets prioritaires mis de l'avant me semblent aussi avoir été identifiés à la suite d'une analyse stratégique de l'environnement socio-politique qui est le vôtre. Ils vous entraînent à prendre des engagements quant au développement de nouveaux programmes professionnels et quant à l'harmonisation des enseignements dans vos deux pavillons.

Tout cela me semble solidement fondé et susceptible de représenter un défi pour la communauté collégiale, puisqu'il y a là un ambitieux programme de travail. De ce point de vue, cet exercice de planification pourrait bien s'avérer une opération mobilisatrice pour l'ensemble des ressources humaines du Collège.

L'Université du Québec à Hull souhaite qu'il en soit ainsi et, le cas échéant, acceptera volontiers de s'associer à vos démarches futures, s'il s'avérait utile qu'elle le fasse.

.../2

Cela étant dit, je vous propose pour ma part que vous ajoutiez deux dimensions à vos réflexions:

1) d'abord, j'apprécierais que vous acceptiez d'examiner l'opportunité de créer une rampe de passage entre le secondaire ontarien et les programmes universitaires de l'UQAH. C'est là un dossier qui me tient à coeur, puisqu'il m'apparaît à l'évidence que la mise au point d'un tel cheminement pourrait nous permettre de mieux résister au recrutement que les établissements d'enseignement supérieur ontariens pratiquent en Outaouais québécois.

2) deuxièmement, je souhaiterais que vous examiniez avec moi les modalités que nous pourrions retenir pour mieux harmoniser nos deux ordres d'enseignement. Madame la Ministre Lucienne Robillard accorde une grande importance à cette question. Il me semble que nous sommes dans une situation privilégiée pour inventer un mécanisme de coordination qui permette à l'Université et au Collège d'atteindre une plus grande concertation.

Je me ferais un grand plaisir de discuter de ces questions avec vos collaborateurs et vous-même et je souhaite que vous m'en fournissiez l'occasion en temps opportun.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, monsieur le directeur général, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le recteur,

Jacques A. Plamondon

Secrétariat Régional
de la Concertation de l'Outaouais
400, BOUL. ALEXANDRE TACHÉ, HULL (QUÉBEC) J9A 1M5

(819) 770-2480
Fax: 770-8678

Hull, le 28 novembre 1991

DEC 1991
C.E.G.E.P.
DE L'OUTAOUAIS
REÇU

Monsieur Bernard Bélanger
Secrétaire général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C.P. 5220 Succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Objet : Plan de développement 1993-1994 à 1997-1998

Monsieur,

Lors de leur rencontre du 25 novembre dernier, les membres du Conseil d'administration du Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais ont pris connaissance du Plan préliminaire de développement mis au point par les autorités du Collège de l'Outaouais pour la période 1993-1994 à 1997-1998.

Aussi, suite aux discussions qui ont eu cours, voici quelques réflexions concernant ce Plan.

En premier lieu, nous endossons l'ensemble du Plan de développement proposé en ce qui a trait aux principes, aux critères et au développement futur de l'enseignement général et professionnel. Nous jugeons valables l'idée de spécialiser les deux Pavillons.

Aussi, il nous apparaît fondamental que le Collège de l'Outaouais augmente de façon substantielle le nombre de programmes de formation qu'il met à la disposition des étudiants de la région. Il est à se demander pourquoi une région comme l'Outaouais qui possède une population presque équivalente à celle du Saguenay-Lac St-Jean ne peut offrir à ses étudiants que 21 programmes de formation alors que l'autre région en offre 34. On comprend, sans l'accepter bien sûr, que le caractère frontalier de l'Outaouais y est pour quelque chose, Québec traitant souvent à la baisse les citoyens de l'Outaouais dans les secteurs de la santé, de la culture et de l'éducation. La volonté régionale a fait cependant que Québec a depuis donné le coup de barre en santé et il est important que l'on fasse maintenant de même en éducation et en culture. Dans le contexte politique et constitutionnel actuel, il est urgent de doter la région des infrastructures susceptibles d'assurer non seulement sa survie mais son essor. Il appartient sans doute aux autorités du Collège d'y répondre mais on peut se demander si la création d'une nouvelle entité d'enseignement collégial en région ne permettrait pas d'augmenter plus rapidement le nombre de programmes de formation disponibles.

Par ailleurs, nous jugeons importants que, tout en se montrant innovateur dans ses choix de formation, le Collège tienne compte des besoins de l'économie régionale. La haute technologie, la forêt, le tourisme et l'agriculture étant ici dominant, le Collège doit choisir des

programmes de formation dans ces secteurs. Au surplus, il doit favoriser une déconcentration des cours vers les Municipalités régionales de comté (MRC) de façon à être plus prêt bien sûr de ses clientèles mais aussi des activités.

Également, soulignons la nécessité pour l'essor de l'enseignement collégial en région de travailler au rapatriement de ceux et celles qui pour obtenir leur formation, doivent s'exiler dans d'autres régions du Québec et le plus souvent en Ontario. Comme dans le domaine de la santé, ces défections coûtent chers au gouvernement, à l'économie régionale et aux individus. Or de dire comme on le fait en **page 6** du Plan de développement proposé, que **l'Outaouais s'est, en l'espace de deux ans, enrichie de deux nouveaux sites d'enseignement post-secondaire dont la Cité collégiale située à Gloucester en Ontario**, c'est admettre et consacrer notre situation de dépendance vis-à-vis l'Est ontarien, c'est confirmer indirectement à Québec que nous nous accommodons de cette situation, c'est enfin risquer de priver, pour longtemps, la région de ce qui lui est dû, soit des infrastructures et un ensemble de programmes de formation de première qualité capables de répondre aux besoins de la clientèle. Il ne faudrait pas oublier par ailleurs que le développement de nouveaux programmes de formation à l'Université du Québec à Hull peut être, dans certains cas, intimement lié au développement de nouveaux programmes au Collège de l'Outaouais.

C'était là, les quelque remarques que nous voulions faire concernant le plan de développement 1993-1994 à 1997-1998 du Collège de l'Outaouais. Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions, monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gilles Gagné

Gilles Gagné
directeur général

Commission scolaire Outaouais-Hull

225, rue Saint-Rédempteur, Hull, Québec J8X 2T3 Téléphone: 771-4548

Hull, le 29 novembre 1991

Monsieur Bernard Bélanger
Secrétaire général
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M5

Objet: Plan préliminaire de développement du Collège de l'Outaouais 1993-1994 à 1997-1998

Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec grand intérêt que la Commission scolaire Outaouais-Hull a reçu et étudié le Plan préliminaire de développement du Collège de l'Outaouais 1993-1994 à 1997-1998.

Nous tenons à souligner l'intéressante coincidence du dépôt de ce projet au moment où l'Outaouais s'interroge sur son avenir économique.

La Commission scolaire Outaouais-Hull est unanime à encourager le Collège dans son projet de développement pour mieux desservir la population de toute la région.

Permettez-nous de vous faire part d'une suggestion. Même et malgré le fait que le Collège doive tenir compte des secteurs d'activités économiques actuels de la région, la C.S.O.-H. invite les autorités collégiales à devenir initiateur d'activités économiques nouvelles en développant l'enseignement en particulier des sciences, des mathématiques et des nouvelles technologies afin de mieux répondre aux besoins de diversification de l'activité économique de la région.

C'est avec plaisir que la C.S.O.-H. vous fait parvenir cette lettre d'appui aux démarches que vous devez entreprendre avec les différentes instances gouvernementales pour l'actualisation de votre plan de développement.

Une copie formelle d'une résolution du Conseil des commissaires à cet effet vous parviendra sous peu.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire général

Michel Deschamps

MD/LM

ville de
Gatineau

Direction du
greffe

Le 5 décembre 1991

Monsieur Emile Demers
COLLEGE DE L'OUTAOUAIS
PAVILLON FELIX-LECLERC
333, boulevard Cité des Jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M5

N/Réf. : 105-5

OBJET : Appui - plan de développement - C.E.G.E.P

Monsieur,

Nous vous transmettons, sous le couvert de la présente, une copie authentique de la résolution numéro C-91-12-1429. Elle fut adoptée lors de la réunion du conseil de la ville de Gatineau, tenue le 3 décembre courant.

Cette résolution se rapporte au sujet cité en titre et vous est envoyée pour votre gouverne. Toutefois, si vous désirez obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le soussigné.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs et l'assurance de notre plus ample collaboration.

LE GREFFIER ADJOINT,

Me Richard D'Auray

RD/jgd
p.j.

144, boul. de l'Hôpital, Gatineau (Québec) J8T 7S7 (819) 243-2350 — Télécopieur: 243-2338

ville de Gatineau

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Séance du 3 DECEMBRE 1991

dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum.

C-91-12-1429 APPUI - PLAN DE DEVELOPPEMENT C.E.G.E.P. (105-5)

ATTENDU QUE la population de la ville de Gatineau a augmenté rapidement et que celle-ci s'établit maintenant à 90 000 habitants;

QUE la région métropolitaine Aylmer-Gatineau-Hull est la troisième en importance au Québec;

QU'il est prioritaire d'offrir les programmes requis de manière à permettre la formation des étudiants et le développement de la région;

QUE le Collège de l'Outaouais a présenté un plan de développement prévoyant entre autres les éléments suivants, à savoir :

1. Agrandissement du campus Félix-Leclerc;

2. Ajout de huit nouveaux programmes pour satisfaire les besoins de la région, soit :

   - Laboratoire médical
   - Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie
   - Techniques de radiodiagnostic
   - Techniques de réadaptation
   - Technologie du génie civil
   - Technologie de la mécanique du bâtiment
   - Techniques d'éducation spécialisée
   - Graphisme;

QUE la ville de Gatineau s'accorde avec les recommandations du plan de développement du collège;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Thérèse Cyr, appuyé par Simon Racine et résolu, à la suite de la réunion du comité général tenue le 26 novembre 1991, d'appuyer la démarche du Collège de l'Outaouais telle qu'exposée dans le plan de développement déposé pour les années 1993-1994 à 1997-1998.

Adoptée unanimement.

COPIE AUTHENTIQUE.

Jean-Charles Laurin,
Greffier.

c.c. Collège de l'Outaouais
Direction générale
Loisirs et culture

Travaux publics Canada
Public Works Canada

Région de la Capitale nationale
National Capital Region

Ottawa, Canada
K1A 0M3

Collège de l'Outaouais
Services pédagogiques

5 FEV. 1992

REÇU

23 janvier, 1992

Monsieur Richard Filion
Service de recherche et développement
Services pédagogiques
333 boul. Cité des Jeunes
Hull (Québec)
J8X 6M5

Monsieur,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de la documentation que vous nous avez fournie.

Vue la demande soutenue pour des techniciens en systèmes de bâtiment, nous désirons vous informer de notre appui dans vos démarches pour la mise sur pied d'un programme d'enseignement en mécanique du bâtiment pour la région de l'Outaouais.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

G. Chenier
Chef, Vérification et contrats
Division des services techniques
140 Promenade du Portage
Phase IV, Niveau 2
Hull, Québec
K1A 0M3

Canada